

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-U., \$3.50. Tout semestre commencé se paie en entier. On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. XII.

No. 38

JEUDI, 22 SEPTEMBRE 1881

Prix du numéro 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes. Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

## AVIS IMPORTANT

*L'Opinion Publique* est publiée tous les jeudis par les nouveaux propriétaires. L'impression, les gravures, etc., etc., se font à la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis ; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées au Gérant de la Compagnie Litho.-Burland, au bureau de *L'Opinion Publique*.

Adresser les correspondances littéraires : " Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## A TRAVERS LE TIMES

Sir Stafford Northcote, qui dirige le parti conservateur en Angleterre, dans la Chambre des Communes, est l'objet, de la part du *Times*, d'une appréciation que nous croyons juste et que nos lecteurs aimeront à connaître.

Il y a peu de députés, dit en substance le grand journal, qui soient aussi libres de tout empire de l'esprit de parti ; tout le monde le reconnaît, et cependant cet homme est le chef d'un grand parti, qu'il a guidé avec honneur dans la Chambre des Communes, dans la prospérité comme dans l'adversité. La vigilance, la modération, la prudence, un caractère placide et un esprit naturellement porté à considérer les deux côtés d'une question, sont des dons que des partisans trop ardens présentent médiocrement et qui ne promettent guère, non plus, de forcer le retour de la bonne fortune par les coups audacieux d'une politique pleine d'aventure. En revanche, celui qui possède ces dons est toujours sûr d'obtenir le respect et l'estime. C'est déjà un appoint considérable chez un chef de parti.

La Chambre des Communes est convaincue que Sir Stafford Northcote ne se *baisserait* pas pour ramasser un succès d'une loyauté douteuse dans une lutte de parti. Son caractère, sous ce rapport, n'a pas été entamé ni endommagé—nous dirions même qu'il a plutôt été grandi—par sa conduite comme chef de la minorité dans les événements extraordinaires de la dernière session. Les esprits impatients peuvent se rire de la prudence et du sang froid avec lesquels l'opposition, sous la direction de Sir Stafford Northcote, à la dernière session, fait une campagne purement défensive contre des forces parlementaires d'une écrasante supériorité, supportées par l'opinion du dehors, spontanée ou organisée. D'autres peuvent aussi regretter qu'on ait laissé échapper les bonnes occasions d'assurer la défaite du gouvernement qu'offrait au chef du parti l'attitude particulière des *home rulers*. Nous croyons, au contraire, que non seulement Sir Stafford Northcote, mais encore tout le parti conservateur ont renforcé leur position devant le pays en aidant le gouvernement, lorsque la chose devint nécessaire, à venger la dignité et l'autorité de la Chambre des Communes, comme le chef et son parti se sont encore distingués par leur respect scrupuleux de la loi non écrite qui gouverne la discussion politique dans ce pays, grâce à laquelle le parti irlandais put opposer une si longue résistance à la passation du *Land Bill*.

Labus des plus belles choses, des meilleurs institutions n'en diminue ni le prix, ni la valeur, ni l'utilité.

Un autre trait du caractère de Sir Stafford Northcote, trait commun, du reste, à tous les hommes d'état anglais vraiment *représentatifs*. Il affectionne tout particu-

lièrement la Chambre des Communes, lui pourtant si froid, il ne parle jamais de cette grande institution sans un enthousiasme extraordinaire. Il a hérité des meilleures traditions de cette école des hommes d'état dont Sir Robert Peel a été tout à la fois l'ornement et le modèle le plus illustre. La grande valeur qu'il attache à la Chambre des Communes est surtout déterminée par le fond ou la croyance assez fondée que ses membres réunissent généralement la combinaison de deux avantages assez rares et pourtant bien nécessaires à un homme public : des vues larges sur toutes les grandes questions d'intérêt public et des habitudes d'homme d'affaires.

Il y a, en outre, beaucoup de vérité et de force dans les idées de Sir Stafford Northcote sur les sentiments d'union et de confraternité qui doivent exister entre tous les membres de la Chambre des Communes, quelles que soient leurs divergences d'opinion sur les questions politiques. Nul doute que ce lien social ne soit une des meilleures garanties du maintien du système constitutionnel. On l'a bien vu lorsque Parnell et ses 30 à 40 séides ont voulu entraver toute action législative à la dernière session.

On pourrait laconiquement résumer les appréciations du *Times* en disant que Sir Stafford Northcote est un de ces hommes d'état que les préjugés et l'esprit de parti n'aveuglent pas, parceque toujours et par dessus tout ils voient leur pays à travers leur parti.

\* \*

Traversons maintenant de l'autre côté de la Manche. Depuis les dernières élections, en France, on s'occupe beaucoup de changement de gouvernement et de l'attitude que va prendre M. Jules Grévy, le Président de la République Française. M. de Blowitz, qui le connaît bien, n'est pas en peine pour si peu. Ce n'est pas tout à fait un roi soliveau, ni même un président soliveau que M. Jules Grévy.

Sa règle, dit le correspondant du *Times*, est de ne jamais faire face à demi à la tâche qui s'offre à lui, qu'elle soit agréable ou désagréable. Il se contente d'attendre ce qui peut arriver. Naturellement prudent, il craindrait de cueillir la poire avant qu'elle soit mûre, ou d'accélérer une catastrophe en cédant à un mouvement d'impatience. Dans ses jours de loisir il aimait le jeu d'échecs dans lequel il excellait ; mais il était comme aujourd'hui : il se tenait toujours sur la défensive et comptait pour le succès moins sur ses stratagèmes ou son au lace que sur les fautes ou les bévues de son adversaire. Comme homme public et comme homme d'état, il lui répugne pareillement de prendre l'initiative. Il est la force d'inertie personnifiée. Il ne s'essaie jamais aux grands coups de théâtre ; mais il évite par là la possibilité des grands fiascos. Il ne court pas après la popularité et ne provoque, conséquemment, aucun enthousiasme ; mais sa barque vogue libre des vagues de l'impopularité. Gambetta fait son éloge périodiquement ; est-ce obligatoire ou simplement prétexte pour cacher un sentiment différent ? on ne le sait trop. Mais, fait plus significatif, c'est que les diatribes de Gambetta, qui ne sont tenus à aucune réticence, ne peuvent lui adresser le moindre reproche, et que les irréconciliables, qui demandent l'abolition de la Présidence comme du Sénat, n'ont, eux non plus, aucun blâme à lui adresser. Personne ne met en doute que M. Grévy n'exerce sur ses ministres toute l'influence à laquelle lui donnent droit sa sagacité et son expérience, mais cette influence échappe à l'œil du public à cause de son irresponsabilité constitutionnelle, et un peu aussi parce qu'elle est une force négative. Il est exactement l'homme fait pour dissuader ses ministres de faire une démarche téméraire, mais nullement l'homme pour leur suggérer d'en faire une sage.

Mentalement comme physiquement, en fait d'exécution il se contente du *minimum*, non pas par indolence, mais parce qu'il croit, comme lord Melbourne, dans le principe du laisser-aller appliqué aux choses de la politique.

M. Grévy a soixante et huit ans ; quelques-uns prétendent même qu'il a plusieurs années de plus ; mais il est si bien conservé qu'on lui en donnerait à peine soixante, tandis que M. Gambetta avec son excitabilité

et sa prodigalité d'efforts, est très vieux à quarante-trois ans.

M. Grévy ne croit ni à la convenance ni à la nécessité du culte des héros. Il n'aime pas les hommes plus grands que lui ; c'est évident.

Il a lui-même, en 1848, avoué une République sans président. Est-ce pour cela qu'il veut aujourd'hui rendre le plus modeste possible le poste dont il proclamait naguère l'inutilité ?

M. Grévy fait les grandes réceptions comme celles faites à Gambetta à Cahors ; mais il échappe ainsi aux réactions qui le suivent, comme à la réélection des députés de Cahors, réélection qui a été un coup funeste porté au prestige de M. Gambetta.

Les cabinets se succèdent les uns aux autres ; mais si M. Grévy n'a pas de part dans la popularité et la gloire d'un ministre qui arrive, il n'a pas de part non plus dans le discrédit d'un autre qui tombe. M. Grévy est donc le dernier homme du monde capable de provoquer une crise ministérielle. Il attendra qu'elle lui soit jetée par la tête par un vote de la Chambre des Députés ou par une résignation imposée par certains événements.

\* \*

Ces événements, le correspondant du *Times* les annonçait dès le 2 septembre et la télégraphie les a depuis confirmés. Avant et pendant la campagne électorale le gouvernement n'a pas voulu envoyer de renforts en Tunisie. La France va peut-être payer chèrement ce *truc* électoral. De nouvelles tribus se sont encore révoltées. Les progrès faits par d'autres tribus déjà en état de rébellion sont formidables et à l'heure qu'il est le gouvernement a déjà envoyé de nouvelles troupes en nombre considérable : il est constaté qu'un sixième de l'effectif de l'armée française est en Tunisie.

Bismarck doit rire. Il a encouragé cette entreprise dans laquelle la France s'est follement jetée dans l'espoir de dorer le blason républicain avec de la gloire militaire à la veille des élections générales. Le résultat se chiffre brutalement : les tribus arabes sont moins soumises que jamais ; la France a dépensé et va dépenser des millions ; elle aura bien ôté le quart de son armée en Afrique ; elle est maintenant sans alliés et l'objet de la défiance générale en Europe. Bismarck a donc raison d'être content.

\* \*

C'est sans doute pour réagir contre ce mauvais courant que la *Nouvelle Revue*, organe de M. Gambetta, fait, le 1er septembre, une charge à fond de train contre le gouvernement de M. Jules Ferry. La *Revue* reproche vivement au gouvernement ses lenteurs, son inaction et ses bévues dans la question des traités de commerce à renouveler avec quelques nations d'Europe. M. Gambetta est résolument pour le renouvellement du traité avec l'Angleterre.

" En ce qui regarde l'Angleterre en particulier, dit l'écrivain de la *Revue Nouvelle*, l'on a commis fautes sur fautes, inconsistances sur inconsistances. On dirait que le ministère à qui incombait le devoir particulier d'amener une entente, avait pris à tâche de fatiguer, sinon de nous aliéner pour toujours un voisin dont le bon vouloir n'était pas douteux, et dont l'amitié commerciale ne serait pas aujourd'hui moins précieuse que son alliance politique."

\* \*

Le bonapartisme est mort en France. M. de Cassagnac, le défenseur intrépide et vaillant de cette cause, vient d'adresser à ses électeurs de Mirande une lettre de remerciements dans laquelle il ne prononce pas un seul mot de son ancienne foi politique. " Les gouvernements passent, dit-il, et meurent ; Dieu seul reste ; et c'est pour Dieu, persécuté et insulté par des fous ou des bandits, que nous avons marché."

La prévision du *Times* était juste ; depuis, les dé pêches ont annoncé la résignation du prince Jérôme Bonaparte.

J.-A. MOUSSEAU.

## PLUS DE POLITIQUE!

ENVOI AUX NOUVEAUX DIRECTEURS DE "L'OPINION PUBLIQUE"

Vous quittez donc la politique ?  
Voilà le lecteur rassuré ;  
Tant mieux pour L'OPINION PUBLIQUE,  
Que de gens vous en sauront gré !  
Longues discussions en *ique*  
Sonnaient faux dans votre journal ;  
Ne faites plus de politique,  
Les choses n'iront pas plus mal.

Racontez-nous un peu l'histoire,  
Nous ne la savons pas assez ;  
Fixez bien dans notre mémoire  
Faits d'aujourd'hui, des temps passés.  
Renonçant à la polémique,  
— Gentie ennuyeux et trivial —  
Ne faites plus de politique,  
Les choses n'iront pas plus mal.

Redites bien haut les richesses  
Du Canada tout jeune encor.  
Le sol peut faire des prouesses :  
Il rend les blés et donne l'or.  
Si nous manquons d'esprit pratique,  
Signalez ce défaut fatal ;  
Renoncez à la politique,  
Les choses n'iront pas plus mal.

Un jeune auteur vient d'apparaître,  
Le ciel l'a richement doté ;  
Dites lui qu'il ne faut pas être  
Trop fier d'un début trop vanté.  
A coup sûr, la saine critique  
Vaut mieux que l'éloge banal :  
Abandonnez la politique,  
Les choses n'iront pas plus mal.

Longtemps, dans les routes nouvelles  
Que vous leur ouvrez en ce jour,  
Puisse vos *collabos* fidèles  
Instruire, amuser tout à tour.  
Et si quelque grincheux se pique  
D'un mot, d'un trait original,  
Dites lui : " Pas de politique !"  
" Les choses n'iront pas plus mal."

E. BLAIN SAINT-AUBIN.

Ottawa, le 8 septembre, 1881.

## MONTREAL ET QUEBEC

Je n'aurais pas osé le dire, mais c'est écrit dans un document publié partout : Québec et Montréal sont deux villes ennemies. Ce n'est que trop vrai ! Quel triste destin ! Deux villes qui ont toutes les raisons du monde de s'aimer et qui se détestent, rivalet partout, amies nulle part ou bien rarement. Cette animosité, pour ne pas dire cette haine, date de loin : j'en ai recherché la raison sans pouvoir trop la saisir. Est ce la modestie des Montréalais qui rend les Québécois jaloux et le co-mopolisme de ceux-ci qui donnent sur les nerfs de nos ex-concitoyens ? Moi qui ai beaucoup pratiqué les deux villes et qui les enveloppe dans une affection commune, je prétends que si les deux villes se détestent tant, c'est parce qu'elles ont trop les mêmes qualités, les mêmes défauts et les mêmes goûts.

Cette rivalité me remet en mémoire la magnifique prosopopée du Danube, dans laquelle Victor Hugo gourmande par la voix du grand fleuve, Semlin et Belgrade, deux villes ennemies, assises sur ses rives, deux villes toujours en guerre. Écoutons le grand fleuve ou plutôt le grand poète :

" Quoi ! vous ne pouvez vivre ensemble,  
Mes filles ! Faut-il que je tremble  
Du destin qui ne vous rassemble  
Que pour vous haïr de plus près  
Quand vous pouviez, sœurs pacifiques  
Mirer dans mes eaux magnifiques  
Semlin ses noirs clochers gothiques  
Belgrade, tes blancs minarets ?"

" Trêve ! taisez-vous les deux villes !  
Je m'ennuie aux guerres civiles ;  
Nous sommes vieux, soyons tranquilles ;  
Dormons à l'ombre des bouleaux ;  
Trêve à ces débats de familles !  
Eh ! sans le bruit de vos bastilles,  
N'ai-je donc point assez mes filles  
De l'assourdissement des flots ?"

\* \*

Vous ne vous en doutez pas le moins du monde, charmantes lectrices de L'OPINION, ce sont les femmes qui ont commencé la grande querelle entre Québec et Montréal. Nous voilà loin de la guerre de l'Université-Laval, mais le grief des Montréalaises était bien autrement sérieux que l'affaire qui passionne aujourd'hui les deux villes. Un voyageur suédois qui était au Canada en 1749, rapporte : " Que les jeunes filles de Montréal étaient fort mécontentes de ce que celles de Québec se mariaient beaucoup plus tôt qu'elles. Cela venait du fait que les jeunes gens venant de France sur les navires s'arrêtent d'abord à Québec où ils sont enjolés par les dames de Québec et ils les épousent, mais comme ces messieurs vont rarement à Montréal, il s'en faut que les jeunes filles d'ici soient aussi heureuses que

celles de Québec." Avouez, Québécoises de nos jours, que vos devancières, d'il y a cent quarante ans, n'étaient guère généreuses. Arrêter tous les époux au passage et ne laisser monter à Montréal que des coiffes de sainte Catherine, c'était du dernier égoïsme. Je ne devrai plus m'étonner de l'animosité qui règne entre les deux villes. La cause est toute trouvée. Mais le grief du siècle dernier n'existe plus et les époux sont aujourd'hui aussi nombreux à Montréal qu'à Québec. Il appartiendrait aux dames de nos jours de réconcilier les deux villes, et de réparer la faute des coquettes du siècle dernier.

Depuis près de cent ans, l'antagonisme de Québec et de Montréal s'est maintes fois manifesté. Il serait curieux de signaler toutes les luttes qu'il nous a valu. Une des plus mémorables a éclaté lorsqu'il s'est agi de fixer le siège du gouvernement. Montréal, Toronto, Ottawa et Québec se le disputaient. La ville de Champlain, habituée depuis l'établissement du pays à voir les gouvernements dans ses murs, prétendait avoir tous les droits du monde à les posséder encore. Montréal faisait valoir ses titres de ville plus centrale et de métropole commerciale du Canada. D'ailleurs les Hauts-Canadiens, ajoutaient ses avocats, avaient plus de sympathie pour Montréal que pour Québec. Bref avec tous ces débats l'histoire de l'histoire et des plaideurs se renouvela et le siège du gouvernement fut perdu pour notre province. Pendant longtemps, les deux villes se sont renvoyé la responsabilité de cette perte. Je dois dire, cependant, pour être juste que lorsque la proposition fixant Québec comme siège du gouvernement fut mise aux voix, tous les députés, moins un, du district de Montréal, donnèrent leur suffrage à Québec. Lorsque vint le tour de Montréal, les députés de Québec firent défaut et votèrent contre Montréal. Quel fut leur mobile ? Ils espéraient sans doute que Montréal écarté, la majorité se reporterait sur Québec comme cela avait eu lieu à la session précédente. Il n'en fut rien. Le choix remis au bon vouloir de la Reine, tomba sur Ottawa, où tous les employés du gouvernement filent aujourd'hui des jours plus ou moins gais, ce qui n'empêche pas la moitié de leurs contemporains d'envier et de convoiter leur sort.

Montréal a pris une terrible revanche de la défection de Québec. En creusant le chenal du lac St-Pierre, elle a porté à Québec un coup que la construction du chemin de fer du lac St-Jean ne guérira pas. Un statisticien de mes amis me montrait l'autre jour des chiffres démontrant que dans une période de 20 ans, s'arrêtant à 1879, l'ensemble du commerce de Québec et de Montréal n'avait pas augmenté, mais que la grande augmentation du commerce de Montréal provenait de ce qui avait été enlevé à Québec.

Il va sans dire que Montréal avait tous les droits du monde d'attirer dans son port le commerce d'outre-mer ; Québec aurait dû lui faire pièce en faisant venir le long de ses quais une partie du commerce du transport de grains qui a jeté des millions à Montréal. Que n'a-t-il accepté la proposition que lui faisait, il y a longtemps, l'hon. M. Merrit, d'établir une ligne de propulseurs entre les ports de l'Ouest et Québec ?

Mais rien n'a mis en relief l'antagonisme des deux villes comme la question de l'Université-Laval. En un clin-d'œil, les esprits sont montés si haut qu'ils pouvaient monter. Polémiques et discussions ont fait rage, et tout a été chauffé à blanc. Jamais, dans les luttes soit contre nos amis d'Ontario, soit dans les disputes avec les journaux protestants, on n'a fait pareille dépenses d'acrimonies et de fiel. La dignité des personnages, leur haut caractère ne suffisaient plus à les protéger contre les coups des combattants ; la plus simple courtoisie aurait semblé, paraît-il, une lâche concession aux principes. C'était de la guerre civile, quoi, et il soufflait de toutes parts un vent fratricide.

Il est à remarquer que c'est lorsque les différends entre nous portent sur des questions qui nous regardent exclusivement qu'on y met le plus de violence et d'acharnement. Ce sont aussi ces luttes qui laissent le plus de traces. Évidemment l'esprit de conciliation et d'union a du chemin à faire pour nous, puisque l'on a tant de peine à s'entendre et tant de plaisir à se déchirer même entre gens qui pensent ordinairement de la même façon.

Je ne voudrais pas raviver trop le souvenir de cette guerre à laquelle tout le monde désire voir Rome mettre un terme ; à Dieu ne plaise que je risque un doigt entre l'arbre et l'écorce ; mais je puis bien prédire que dans quelques mois les plus ardents à la lutte seront tout surpris de la passion qu'ils y ont apportée.

\* \*

On dit que si Montréal s'est abstenu—à l'exception de quelques personnes—de venir au secours des incendiés, cela tient à l'animosité qui existe, en ce moment, entre les deux villes. Vraiment, je n'ose croire que les choses en soient restées à. Quoi ! cette animosité en serait arrivée au point de dominer la voix de l'humanité que Montréal a entendu lorsque les plaintes des malheureux de Saint-Jean, de Chicago et d'Irlande ont frappé nos oreilles ! Nous n'osons croire à ce que nous appellerions le fanatisme de la haine. Nous préférons

expliquer de toute autre façon l'abstention de Montréal en cette circonstance. Quoiqu'il en soit, l'état des esprits est tel qu'il devient urgent pour les hommes modérés des deux villes de ramener leurs concitoyens à plus de calme pour faire cesser entre Montréal et Québec—centres de notre force, à nous, Canadiens—une rivalité et des haines pour le moins ridicules et qui pourraient devenir criminelles.

A. D. DECELLES.

## CONCERT DONNÉ A MECHANICS' HALL

Nous regrettons que l'abondance des matières nous empêche de donner un compte rendu détaillé du grand Concert qui a eu lieu lundi dernier, dans la salle de Mechanics' Hall. Disons de suite que tout a parfaitement réussi. Tous les artistes-amateurs qui ont donné leur concours à madame Oscar Martel, la bénéficiaire, ont remporté des palmes. En somme, le concert de lundi est un triomphe.

Il serait à désirer que de semblables soirées se renouvelent plus souvent. La ville de Montréal possède des artistes de talent. Pourquoi se font-ils entendre si rarement ? Voici venir les longues soirées d'automne et d'hiver. A l'œuvre donc musiciens et musiciennes de Montréal !

Nous félicitons sincèrement madame Oscar Martel pour le succès qu'elle a remporté. Elle le méritait.

## MORT DU PRÉSIDENT GARFIELD

Notre journal était sous presse déjà quand la triste nouvelle nous est arrivée. Le Président est mort lundi soir, à 10½ heures, à Elberon, N.-J. Nous aurions voulu donner des détails circonstanciés sur cet événement. Nous n'en avons malheureusement pas le temps. Si les circonstances nous le permettent, nous en reparlerons.

## LES DEUX OCÉANS GLACIAUX

La mer, ou l'ensemble des eaux qui couvrent près des trois quarts de la surface du Globe, se divise en 5 océans, savoir : l'océan glacial Arctique ou du Nord, l'océan Atlantique, l'océan Pacifique, l'océan Indien et l'océan glacial Antarctique ou du Sud.

Le premier et le dernier sont situés dans les zones glaciales, et s'étendent même au delà. Ils sont, pendant la saison froide, entièrement couverts d'une épaisse et impénétrable couche de glace ; pendant l'été, une partie de cette couche se fond, et des montagnes de glace s'en vont à la dérive, entraînés par les courants, et fondent à mesure qu'elles pénètrent dans les mers plus chaudes.

L'océan Glacial du Nord est à peu près grand comme l'Europe. Une grande terre presque toute glacée, le Groënland, qui se termine au sud par le cap Farewell, le divise en deux parties.

Dans la partie située au nord de l'ancien continent, la mer est plus accessible à la navigation que dans l'autre partie, grâce au Gulf-Stream. Les principales îles sont : le Spitzberg, la Nouvelle-Zemble et la Nouvelle-Sibérie. Les principaux caps sont : le cap Nord en Europe, et le cap Sévéro en Asie. Les mers et golfe sont : la mer Blanche, la mer de Kara et le golfe de l'Obi.

Dans la partie occidentale, située au nord du nouveau continent, il y a un vaste archipel d'îles glacées et désertes, qu'on désigne sous le nom de Terres Arctiques, et qu'on ne connaît encore qu'imparfaitement ; c'est au milieu de ces îles que se trouve le passage du Nord-Ouest qui, par le détroit de Davis, la mer de Baffin, le détroit de Lancaster, etc., permettrait d'aller de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, si les glaces n'y mettaient un perpétuel obstacle. C'est aussi dans ces parages qu'en naviguant au nord par le canal Kennedy, on a essayé, mais sans succès, d'atteindre le pôle.

L'océan Glacial du Sud est encore moins connu que celui du Nord ; le froid y est plus intense, et les navigateurs ont été arrêtés, sur beaucoup de points, avant même d'avoir atteint le cercle polaire, par une barrière infranchissable de glaces. Cependant, l'anglais James Ross a pu pénétrer jusqu'au 78° degré de latitude sud, en longeant la terre Victoria, où il a vu les deux volcans Érébus et Terror. Cette terre fait peut-être partie d'un continent inconnu, auquel appartiendrait aussi les autres terres de cette région.

E. LEVASSEUR,

Membre de l'Institut de France.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGale, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



LE PARLOIR DE FAVEUR  
LES PRISONS DE PARIS : MAZAS

## LE BŒUF

L'événement que je vais vous conter, mérite, par son étrangeté merveilleuse, d'être gravé sur les tablettes de l'histoire.

M. L'Eclanché, maître des cérémonies des pompes funèbres de première classe en retraite, et qui dans sa jeunesse avait été un sous-officier distingué du corps des infirmiers militaires, occupait à Cerceau-la-Toupie, sur la place aux Oies, une maison qui faisait la joie de son propriétaire et l'ornement de la cité.

M. L'Eclanché, propriétaire et inventeur de ce monument, était un de ces déclassés à rebours, oserai-je dire, que le sort se plaît à tirer tout à coup d'une condition médiocre pour les guider inopinément à une hauteur de fortune où le vertige les étourdit complètement et les met dans l'impossibilité absolue de jouir de leur bonheur.

M. L'Eclanché, au retour d'un convoi de première classe, où il avait répété pour la centième fois, avec ce sourire engageant que vous savez : "Messieurs, quand il vous fera plaisir," trouva chez lui un journal où il apprit qu'il venait de gagner cent mille francs à la loterie.

Lorsqu'il se fut relevé de l'effroyable maladie que cette nouvelle lui avait causée, il prit sa retraite, vint s'établir à Cerceau-la-Toupie, son pays natal, et s'occupa de réaliser les rêves de toute sa vie : et il y en avait beaucoup.

D'abord, M. L'Eclanché qui, en sa qualité d'ex-infirmier militaire et d'employé aux pompes funèbres, n'avait jamais navigué, s'était épris d'une folle passion pour la mer et pour la marine. De plus, la fréquentation des malades et des cimetières lui avait inspiré un goût très vif pour la science et pour les monuments.

En arrivant à Cerceau la Toupie, il résolut donc de se poser en marin, en artiste, en savant, en homme de la haute société. A cet effet, il commença par se construire l'espèce d'aquarium que vous savez, en y encasturant toute espèce d'ornements architecturaux, puis il fit de son intérieur un véritable musée où il entassa tout ce qu'il put trouver de vieilleries dans le pays. Cela fait, il entreprit d'installer chez lui un appareil d'éclosion pour les poissons, une magnanerie modèle, un système pour faire de la glace. Il eut dans son jardin un rocher à cascades, des jets d'eau avec de petits bonshommes qui se soutenaient au bout ; il entreprit aussi de résoudre le problème de la direction des aérostats, et enfin il lui arrivait parfois de dire :

— Il faudra pourtant bien que je voie un peu à la quadrature du cercle, quand j'aurai le temps.....

La pièce principale, celle qu'habitait de préférence M. L'Eclanché, et qu'il appelait l'atelier, était située au second, vis-à-vis d'un escalier très large, dont la cage était carrée, avec des paliers à tous les angles. Cet escalier, tout en pierre, ouvrait au fond du vestibule, lequel donnait sur la place par un large perron de trois marches.

Le 17 septembre 1845, à une heure et demie "de relevée," M. L'Eclanché était dans son atelier, occupé à transvaser ou à tourmenter de petits poissons qui venaient d'éclore dans son appareil de pisciculture, lorsqu'un coup violent fut frappé à sa porte. Sans se retourner, incliné qu'il était sur ses petits poissons, il dit :

— Entrez !

Un pas extraordinairement lourd retentit ; M. L'Eclanché, croyant avoir affaire à un paysan, et tout occupé de ses poissons, dit au survenant, toujours sans tourner la tête :

— Qu'est-ce que vous voulez ?

— Mmmmmhhhh!!! Un beuglement épouvantable fit trembler toute la maison, et l'infortuné M. L'Eclanché, se retournant, vit devant lui, debout, le mufle allongé jusqu'à le toucher, un bœuf !

Oui, un bœuf ! Trois cents kilogrammes de viande sur pied, avec la peau, les os, le suif, les issues, tout, et plein de vie et de santé ! Un article de boucherie, une pièce de bétail, un immeuble par destination !

Une invraisemblance, une impossibilité, un cauchemar, un épouvantement !

Et M. L'Eclanché porta la main à son front, et ses jambes se dérobèrent sous lui, et il s'affaissa sur une chaise, et ses bras tombèrent le long de son corps, et sa tête s'inclina sur sa poitrine.

Alors le bœuf, levant la tête au plafond se remit à faire :

— Mmmmmhhhh!!!

Puis, baissant la tête, il flaira M. L'Eclanché sous le nez.

Alors, comme si ce souffle redoutable lui eût rendu la vie, M. L'Eclanché se détendit à la manière d'un ressort et se trouva lancé le corps à moitié hors de la fenêtre, et il cria :

— Au secours !

Mais en se précipitant à la fenêtre, M. L'Eclanché vit une autre scène, faite pour mettre le comble à son épouvante. La place aux Oies (laquelle est très petite, comme vous savez, et dont les avenues sont fort étroites, les rues de Cerceau-la-Toupie n'ayant guère plus de deux mètres de largeur), cette place, dis-je, en-

tièrement bourrée d'un troupeau de bœufs se bousculant, se montant les uns sur les autres et poussant d'affreux beuglements, n'offrait à l'œil qu'une surface boueuse de croupes et d'échines hérissée de cornes et de queues, où l'on voyait tour à tour la tête et les pieds de devant d'un bœuf à cheval sur la croupe d'un de ses congénères ; celui-là retombait, un autre s'élevait, et pendant ce temps une partie du troupeau, formant tête de colonne, avait envahi le perron de la maison L'Eclanché et cherchait à en forcer le passage pour pénétrer dans l'escalier à la suite du bœuf qui fait le sujet principal de cette histoire. Deux des toucheurs de bœufs étaient sur le seuil de la porte et faisaient un moulinet héroïque et désespéré pour repousser les assaillants.

A cette vue M. L'Eclanché perdit subitement la voix et les jambes, et, se ployant en deux sur le bord de la fenêtre, la tête basse et les bras pendants, il y demeura dans l'attitude misérable d'un polichinelle en disponibilité.

Ce premier tableau dura peu. En quelques minutes, tout Cerceau-la-Toupie était sur pied et se dirigeait vers la place aux Oies. On n'y pouvait pénétrer, à cause des bœufs, et des colloques s'étaient engagés entre les gens des fenêtres et les survenants, à l'effet de savoir comment dégager la place, lorsque le marchand de bœufs, qui s'était attardé dans un cabaret du faubourg, arriva sur le lieu du tumulte.

A l'aide de quelques personnes, il ne tarda pas à débrouiller cet écheveau de cornes et de queues, et le troupeau, calme et remis en ordre, s'écoula par la rue des Pincettes, dégageant la porte de la maison L'Eclanché.

On put alors s'occuper du sauvetage du pauvre monsieur, et de la recherche du bœuf égaré.

Le maire, le commissaire de police et le capitaine des pompiers parurent d'abord au coin de la rue Saint-Pantaléon ; un autre groupe, composé du juge de paix, du greffier, du premier adjoint et de deux huissiers, s'avança par la rue des Calottes ; enfin, du côté du Minage, on vit déboucher la brigade de gendarmerie, renforcée de deux ou trois fins chasseurs armés de leurs fusils.

Cependant le corps de M. L'Eclanché pendait, toujours inerte, en dehors de la fenêtre. Il y serait longtemps demeuré sans l'arrivée d'un nouveau personnage, M. Anastase Marcassus, receveur de l'enregistrement, à Cerceau-la-Toupie.

M. Marcassus était un de ces hommes que la Providence, en ses impénétrables desseins, lâche de distance en distance au milieu des sociétés humaines pour rappeler à chacun que la vie est un combat et que l'ennemi rôde incessamment autour de nous, *quærens quem devoret*. Aux yeux de M. Marcassus, le genre humain tout entier n'était qu'un vil troupeau de bêtes rétives et indisciplinées "qu'il fallait faire marcher," disait-il, et dont il s'était constitué le chien. En conséquence, il mordait aux jambes quiconque ne se conduisait pas à sa fantaisie, et, sauf quelques bonnes ruades qu'il avait attrappées par-ci, par-là, il savait, comme les chiens de bouvier, se raser à propos et laisser passer le coup de pied par-dessus la tête.

Au physique, grand, maigre, voûté, le cou démanché en avant, avec la face blême et l'air consterné d'un pierrot, M. Marcassus était vêtu d'une longue redingote noire à grandes poches, d'un pantalon noir, d'un gilet jaune et d'une cravate blanche à trois ou quatre tours, le tout surmonté d'un interminable chapeau à larges bords plats, posé en arrière de la tête.

En arrivant sur la place il s'arrêta, regarda tout autour de lui, et, apercevant le groupe des autorités, s'en approcha.

— Que se passe-t-il donc, messieurs ? dit-il d'un air effaré.

Personne ne se souciait d'engager la conversation avec lui. Il répéta sa question ; le commissaire de police se décida enfin à lui répondre :

— Il se passe qu'il y a un bœuf là-haut.

— Là-haut ?

— Oui, là haut, chez M. L'Eclanché.

— Vivant ?

— Oui.

— Enragé ?

— Non.

— Mais alors, que fait ce bœuf là-haut ? Pourquoi est-il là ?

— Est-ce que je sais, moi ? Il y est, voilà tout ce que je peux vous dire.

— Et M. L'Eclanché ?

— M. L'Eclanché ? Il est à sa fenêtre, tenez, vous le voyez bien.

M. Marcassus regarda :

— Mais cet homme est mort ou mourant ! Et les autorités sont là, n'agissant pas, délibérant, pendant que cet homme se meurt !

Et il courut au groupe, les deux mains en avant, plus blême encore que de coutume, et il s'écria :

— C'est une infamie ! c'est à soulever l'indignation de tous les honnêtes gens ! Messieurs, si vous ne me suivez pas, je vous rends tous responsables de la mort

de M. L'Eclanché ! Ce que vous faites là est un assassinat administratif ! Il y a des moments où l'abstention est un crime ! Monsieur le commissaire de police, je vous requiers au nom de la loi de me prêter main-forte pour porter secours à un citoyen en danger de mort, et, si vous vous y refusez, j'irai seul ! C'est une horreur ! c'est une infamie ! Il faut être dans un pays comme celui-ci pour voir des scènes aussi honteuses pour l'humanité !

Il leur fit peur ! Tous le suivirent, et leur troupe, ayant en tête l'exécration receveur, monta l'escalier, mais moins vite qu'on n'aurait pu s'y attendre, à partir de la première marche, en effet, l'ascension se ralentit peu à peu, si bien qu'arrivé au palier du premier étage Marcassus finit par s'arrêter, et toute la colonne s'empressa de l'imiter.

Il nous faut maintenant revenir au bœuf.

A mesure qu'il examinait le mobilier et le matériel au milieu desquels il se trouvait jeté par la plus étrange des aventures, sa grosse tête s'y perlait, et tous ces objets de forme inquiétante ou bizarre, dont il n'avait jamais vu les analogues dans le milieu bestial de l'étable et des champs, où sa vie s'était passée jusque-là, tous ces objets prenaient à ses yeux les proportions incohérentes du rêve et les perspectives fantastiques où s'égarait un cerveau enfiévré. De temps en temps, comme succombant sous le poids de son incertitude, il baissait la tête et il poussait contre le plancher un long soupir :

— Fiff !

Puis il relevait sa tête et recommençait à la balancer en clignant des yeux.

Il délibérait encore lorsque M. L'Eclanché, qu'un moment d'exposition à l'air frais avait ranimé, se déplaça de dessus l'appui de la fenêtre et, s'étant retourné, vit au milieu de la pièce l'honnête bœuf tellement placide, tellement bon enfant, que le courage rentra dans son cœur. Avec le courage, le croirait-on ? une bouffée d'orgueil monta à la tête de l'ancien maître des cérémonies ; le tabernacle ultime de son cœur s'ouvrit, et la croix de la Légion d'Honneur, but secret de toutes les aspirations, étoile mystérieuse vers laquelle ses yeux avaient été incessamment fixés, se mit à lui briller sous le nez et à l'aveugler de ses scintillements magnétiques.

En quelques secondes et avec la rapidité que la pensée prend dans les situations critiques, M. L'Eclanché se vit combattant le bœuf, le tuant et, pour récompense de ce trait d'héroïsme, décoré de l'ordre de la Légion d'honneur ! Il rédigea même la notice que le *Journal officiel* allait lui consacrer :

"L'ECLANCHÉ (*Bonaventure-Epaminondas*), ancien sous-officier du corps des infirmiers militaires, employé supérieur de l'administration des pompes funèbres en retraite, a fait preuve d'un grand courage en tuant au péril de sa vie un bœuf qu'on pouvait supposer enragé ; pisciculteur ingénieux ; travaux étendus sur l'apoplexie séreuse des vers à soie ; services exceptionnels pendant le choléra ; vingt ans de services militaires et civils..."

Et M. L'Eclanché résolut de tuer le bœuf de ses propres mains.

M. L'Eclanché, saisissant une chaise, la leva tout doucement, s'en fit un bouclier et entreprit de se couler, en longeant la muraille, jusqu'à un trophée d'armes où se trouvaient deux pistolets chargés et un grand sabre de garde national à cheval.

Le bœuf le laissa faire ; M. L'Eclanché, sans perdre de vue "sa victime," comme il l'appelait déjà dans son coupable orgueil, décrocha les pistolets et les posa sur une table, à portée de sa main ; puis il voulut prendre le sabre, qui lui échappa et fit en tombant un grand fracas.

A ce bruit, le bœuf se ramassa sur lui-même et tourna vers M. L'Eclanché une tête menaçante. A l'aspect de ces cornes redoutables prêtes à le clouer au mur, toute l'ambition de M. L'Eclanché s'évanouit comme une vaine fumée, et, renonçant subitement à ses desseins sanguinaires, il se cacha sous la table, qui heureusement était assez large et assez basse pour le garantir, pourvu toutefois que le bœuf ne vint pas à la renverser.

Pendant ce temps la troupe des autorités, après un moment d'hésitation sur le palier du premier étage, avait repris son ascension ; seulement, par un effet proportionné au degré de faiblesse morale de chacun, la colonne s'allongeait démesurément à mesure qu'on approchait du second étage, si bien que M. Marcassus, soutenu par sa méchanceté et aussi par le brigadier de gendarmerie et le commissaire de police, dont il ne s'était pas séparé, apparut d'abord au milieu du palier, laissant loin derrière lui toutes les autres personnes.

Le bœuf, lui, avait fait d'abord un quart de tour qui l'avait placé la croupe tournée vers la porte ; achevant le demi-tour, il s'était mis la tête tournée vers le fond de la pièce ; alors, se déplaçant de côté sur la gauche, il s'était trouvé le corps parallèle à la cloison qui séparait la chambre du palier, et sa croupe touchait la porte d'entrée, qui était restée ouverte, de sorte que le battant de la porte le cachait.

Il recula tout doucement et la porte céda, lorsque

M. Marcassus, s'avançant avec précaution et voulant, par orgueil, pénétrer le premier dans la chambre, passa la tête le long du chambranle de la porte. Il demeura bouche bée : M. L'Eclanché n'y était pas ! Après un instant d'hésitation, il se hasarda à crier :

— M. L'Eclanché ! M. L'Eclanché !

Il ne put achever ; au bruit de sa voix, le bœuf, se reculant subitement, fit fermer la porte, qui vint pour s'appliquer sur le chambranle : mais comme l'espace nécessaire était en partie occupé par le haut du corps de M. Marcassus, ce corps fut saisi comme dans un étau, et l'exécrable receveur, presque coupé en deux, resta pris au piège comme une mauvaise bête qu'il était.

La porte était dans un coin ; le bœuf, en continuant à reculer, heurta de la croupe contre le mur, et, comprenant qu'il ne pouvait plus reculer, ne voulant pas avancer puisqu'il reculait, se coucha, formant de son énorme masse un obstacle définitif à l'ouverture de la porte.

Alors, n'ayant rien à faire qui pressât pour le moment, il se mit à ruminer...

Le Marcassus criait autant que pouvait le lui permettre sa position ; il avait la tête et l'épaule gauche prises, et M. L'Eclanché, qui ne l'aimait pas, a dit depuis que jamais il n'avait rien vu de plus affreusement drôle que cette face blême devenue vert-pomme et ce bras décharné s'agitant convulsivement.

— Jamais, disait M. L'Eclanché, je ne l'ai trouvé aussi laid.

Le brigadier et le commissaire de police accoururent et essayèrent de le dégager, sans se rendre compte de sa situation. Ils ne réussirent, à force de peser sur le haut de la porte, qu'à lui rendre un peu de soufflé. Il leur expliqua alors comment il se trouvait pris ; le commissaire fit monter plusieurs grosses bûches, dont on se servit comme de leviers pour écarter la porte ; mais, si le receveur en reçut un peu de soulagement, il n'en restait pas moins serré comme dans un étau, et sa respiration de plus en plus haletante indiquait que l'asphyxie commençait à faire des progrès.

— Si on ne me dégage pas de là, disait-il d'une voix étranglée par la peur, avant cinq minutes je suis un homme mort. Messieurs !... mes bons amis !... au nom du ciel, hâtez-vous !

Le brigadier et le commissaire échangèrent un de ses regards mélodramatiques où l'on aurait pu lire clairement ces mots :

— Si nous ne le tirons pas de là, quel bon débarras pour tout le monde !

Cette pensée criminelle passa comme un éclair dans ces deux âmes honnêtes, mais il est de fait que le décès du receveur aurait suscité à Cerveau-la-Toupie des transports d'allégresse. Quoi qu'il en soit, le brigadier, n'écoulant que son devoir, dit au commissaire :

— Il faut à tout prix faire lever ce bœuf !

Et il essaya de passer son épée sous la porte, mais l'intervalle ne le permit pas. Le commissaire, à son tour, donna de grands coups de pieds dans la porte sans que le bœuf parût s'en soucier. Le brigadier dit alors qu'il fallait percer la porte avec une meche, et qu'on arriverait ainsi à piquer profondément le corps du bœuf.

On alla chercher un menuisier, et l'opération eut le résultat désiré ; dès qu'il sentit la pointe de l'instrument, le bœuf se leva, et, se retournant pour reculer, dégagea la porte qui s'ouvrit à moitié. Le receveur, après avoir fait trois ou quatre aspirations prolongées, dégingola l'escalier, s'en alla au grand galop chez lui et se mit au lit, où il tomba malade de la peur qu'il venait d'avoir.

La piqûre qu'il avait reçue ne troubla pas la sérénité naissante du bœuf. Le repos rétrospectif qu'il venait de faire en ruminant l'avait tout à fait remis dans son assiette ; il avait envoyé des réflexions au diable et, prenant son parti de s'arranger vaille que vaille de ce logement improvisé, il regarda de droite et de gauche pour voir s'il n'y avait pas par là quelque chose à se mettre sous la dent. Il se parlait à lui-même, absolument comme nous ; il se disait :

— Ma foi ! je prendrais volontiers quelque chose !

Un heureux hasard avait placé, dans un coin de l'atelier, une grande manne pleine de feuilles de mûrier destinées pour la nourriture des vers à soie "modèles," et que M. L'Eclanché avait fait apporter là pour les électriser.

M. L'Eclanché, dans la pénurie où il était de renseignements sur les sciences en général, avait senti l'inutilité de toute tentative pour compléter son instruction, et il s'était contenté d'acheter une machine électrique, convaincu qu'à l'aide de cet instrument il pouvait faire "des découvertes." Quelles ? c'est ce qu'il laissait au hasard le soin de décider, ayant entendu dire que les plus belles découvertes ont été dues au hasard. Partant de là, il s'était attelé à la manivelle de sa machine, et il électrisait tout ce qui lui tombait sous la main, depuis ses petits poissons naissants jusqu'à des paysans adultes. Lorsque la muscarline éclata, M. L'Eclanché se persuada que l'électricité devait avoir raison de cette épidémie redoutable, et il se mit à électriser ses vers, les claies où il les élevait, la feuille qu'il leur donnait à manger.

C'est pourquoi il y avait la une manne de feuilles de mûrier.

En l'apercevant, le bœuf se retourna tout à fait, comme quelqu'un qui se dit :

— Voilà mon affaire.

Et, s'approchant à pas comptés de la manne, il se mit à brouter la feuille avec toute la sécurité de conscience d'un bon bourgeois qui mange tranquillement ses revenus.

Un petit clapotement doux lui fit tourner la tête vers le coin opposé de l'atelier où, sur un échafaudage léger, se développaient les asies mignonnes d'un appareil d'écllosion. Là, dans une série d'auges en terre cuite étagées en gradins et alimentées par un filet continu d'eau fraîche, les élées de M. L'Eclanché parcouraient le cycle complet de la vie pisciculturelle, depuis la première auge, où l'œuf reposait sur des claies de verre, jusqu'à la dernière, d'où ils sortaient aspirants surnuméraires à la dignité de frotin.

Le bœuf avait soif. Il appuya son large mufle rose sur l'auge la plus basse, et sous l'action de cette formidable machine aspirante, tout le contenu de l'auge, liquide et petits poissons, disparut comme un rêve.

Le bœuf avait encore soif. Il avala de même la seconde auge, puis la troisième, puis la quatrième, puis la cinquième.

Arrivé à la sixième, son mufle toucha les claies de verre sur lesquelles reposaient les œufs fécondés, espoir des auges inférieures ; soit que ce léger obstacle l'eût contrarié, soit que le contact des œufs lui eût chatouillé les naseaux, soit encore peut-être qu'il voulût faire comme nous faisons lorsqu'après boire nous nous livrons à quelques actes de dévastation, il donna un coup de tête dans le petit établissement, et l'échafaudage disloqué s'éroula, entraînant les auges, qui se brisèrent en mille morceaux.

Le tuyau d'alimentation, dégagé de tout service obligatoire, se mit alors à couler pour son propre plaisir, et, après avoir inutilement cherché un lit pour faire un ruissseau, l'eau se dispersa dans toutes les directions, en formant des flaques qui s'étendaient de minute en minute.

A ce moment, un certain bruit se fit entendre dans l'escalier, et le marchand de bœufs, muni de cordes et de bâtons, et suivi de deux bouviers, monta rapidement jusqu'au second, écartant et bousculant les autorités, qui délibéraient encore au bas de l'escalier.

Ils allèrent jusqu'à la porte et ils aperçurent le bœuf debout au milieu de l'atelier, et si calme qu'ils n'hésitèrent pas à aller à lui.

En les voyant, le bœuf se recula, baissa la tête et fit mine de résister, mais le marchand lui lança un nœud coulant aux cornes, tira dessus et dit :

— Je le tiens !

Il y avait, sur la table qui servait d'abri à M. L'Eclanché, une bouteille de Leyde chargée d'une forte dose d'électricité : c'était la provision destinée pour préparer la manne de feuilles de mûrier.

Se sentant pris, le bœuf tira sur la corde, courba l'échine et leva la queue ; la queue alla toucher l'armature de la bouteille de Leyde, et une terrible secousse électrique, s'élançant de l'armature à la queue, de la queue au bœuf, à la corde et de la corde au marchand, fit sauter le tout à deux pieds de terre !

Les deux bouviers, et à leur suite le marchand, s'enfuirent par l'escalier, poussant des cris affreux et renversant toutes les autorités sur leur passage.

Quant au bœuf, devenu fou de terreur et de rage, il se mit à caracoler, à ruer, à se cabrer, à donner des coups de cornes, et, après avoir défoncé tous les meubles, pulvérisé tout ce qui était pulvérisable, il s'élança contre la table sous laquelle était M. L'Eclanché. Celui-ci, avec le courage du désespoir, put heureusement s'élaner sur le dessous d'une bibliothèque et de là sur la corniche de ce meuble, où il se trouva en sûreté.

Cependant la fuite du marchand de bœufs avait achevé de mettre les autorités en désarroi. Tout le monde était sorti dans la rue et on délibérait. De leur côté, le marchand et ses acolytes répandaient la terreur parmi la foule en assurant que le bœuf était ensorcelé et que "jamais" il ne sortirait de la maison L'Eclanché.

Il y avait parmi les assistants un nommé Caron dit Tubœuf, bocher de son état, homme de beaucoup de bon sens et de résolution, et, de plus, doué d'une force herculéenne. Il avait deux fils qui le valaient à tous égards. Il haussa ses épaules, et suivi de ses deux fils qu'il appela, il monta sans rien dire à personne et alla voir ce qui se passait.

Il entra dans l'atelier, prit le bout de la corde du bœuf et alla le donner à ses deux fils. Ceux-ci passèrent la corde dans un des balustres de l'escalier, puis tirèrent jusqu'à ce que la tête du bœuf fût près de la porte. Alors le père entra dans l'atelier, prit M. L'Eclanché comme il aurait fait d'un enfant, et, le soutenant d'une main par le collet, il lui fit passer la porte tandis que de l'autre main il frappait le bœuf, qui recula sa croupe.

Ceci fait, il descendit avec M. L'Eclanché, et s'approchant des autorités leur dit :

— Il n'y a pas d'autre moyen que de tuer ce bœuf.

— Eh bien, dit vivement le brigadier, nous allons le tuer à coups de fusil !

— Si vous le manquez, il se jette sur vous, se précipite dans l'escalier et tue tout le monde. Si on veut me donner le bœuf pour ma peine, je me charge de tout et dans deux heures d'ici il sera coupé en morceaux.

Cette proposition, qui permettait enfin d'entrevoir un terme à cette situation inextricable, fut accueillie avec un enthousiasme unanime, et le maire, après avoir consulté du regard les assistants, lui dit :

— Eh bien, faites-en votre affaire. La commune n'aura rien à vous payer !

— Rien du tout.

— Messieurs, dit le maire, vous êtes témoins.

Et il lui donna la paumée, signe de marche conclu. Tubœuf alla chercher ses outils et son tablier et monta.

Ses fils tirèrent la corde, le bœuf tendit le cou et tomba foudroyé d'un seul coup de masse.

Il était mort ! Il payait du dernier supplice un instant d'égarément suivi de quelques heures d'indiscrétion ! Et personne ne le regrettait, personne ne versait une larme en son honneur, tandis que dans la maison voisine on s'empressait, on se lamentait autour de M. L'Eclanché, seul autour de tous ses maux.

Car enfin je suis juste, et je ne peux pas m'empêcher de dire que, s'il avait eu soin de tenir sa porte fermée, rien de tout cela ne serait arrivé.

En attendant, le bœuf était mort. On le saigna, on l'écorcha, on le dépeça, et, moins d'une heure après, ses morceaux pantelants étaient étalés sur une table, devant la porte même de M. L'Eclanché, où Tubœuf avait été autorisé par le maire à vendre l'animal aux enchères.

Vous croyez peut-être que l'histoire finit là ? Non, car voici ce qui arriva :

La vente à peine commencée, le marchand de bœufs fit paraître l'huissier Pattenoire qui mit opposition à la vente.

Tubœuf en référa au juge de paix, qui se déclara incompétent, tout en maintenant provisoirement la saisie de la viande, laquelle fut vendue à vil prix, l'argent déposé à la caisse des dépôts et consignations.

Le soir, Tubœuf et ses fils, ayant rencontré le marchand de bœufs et ses deux toucheurs, leur donnèrent une volée ; la gendarmerie les arrêta tous les six, les fit coucher au violon, verbalisa, et ils furent condamnés, pour rixe et tapage nocturne, chacun à trois jours d'emprisonnement et à 15 francs d'amende.

M. L'Eclanché se mit au lit et fit une longue et douloureuse maladie, qui faillit se terminer comme se terminent beaucoup de maladies de cette espèce.

L'adjoint fut révoqué pour avoir dit au maire les impertinences que vous savez.

M. Marcassus eut de l'avancement, le directeur de l'enregistrement ayant habilement profité de la circonstance pour s'en débarrasser en le présentant comme ayant été blessé dans un sauvetage, et ayant par là mérité une récompense.

Quant aux procès, il tomba entre les mains de deux excellents avoués, secondés par deux excellents huissiers et assistés par deux excellents avocats. Ce procès dura quatre ans et neuf mois. Tubœuf appela le maire en garantie ; le maire appela à son tour M. L'Eclanché en garantie, sous le prétexte qu'il avait eu le tort de ne pas fermer sa porte.

L'Eclanché, qui connaissait son code, répondit par une action reconventionnelle en dommages-intérêts contre le maire, comme n'ayant pas tenu la main à la police des bestiaux. En même temps, il mit en cause le marchand de bœufs et ses deux garçons.

A l'audience on demanda une expertise pour estimer le dégât. Elle fut ordonnée et dura six mois.

Lorsqu'on revint à l'audience, le préfet éleva le conflit, les actes du maire, dans cette circonstance, ayant été faits en vertu de ses attributions administratives et échappant dès lors à la compétence de la juridiction civile.

On plaida. Le tribunal admit l'intervention du préfet et mit le maire hors de cause jusqu'à ce qu'il eût été statué sur le conflit... etc., etc.

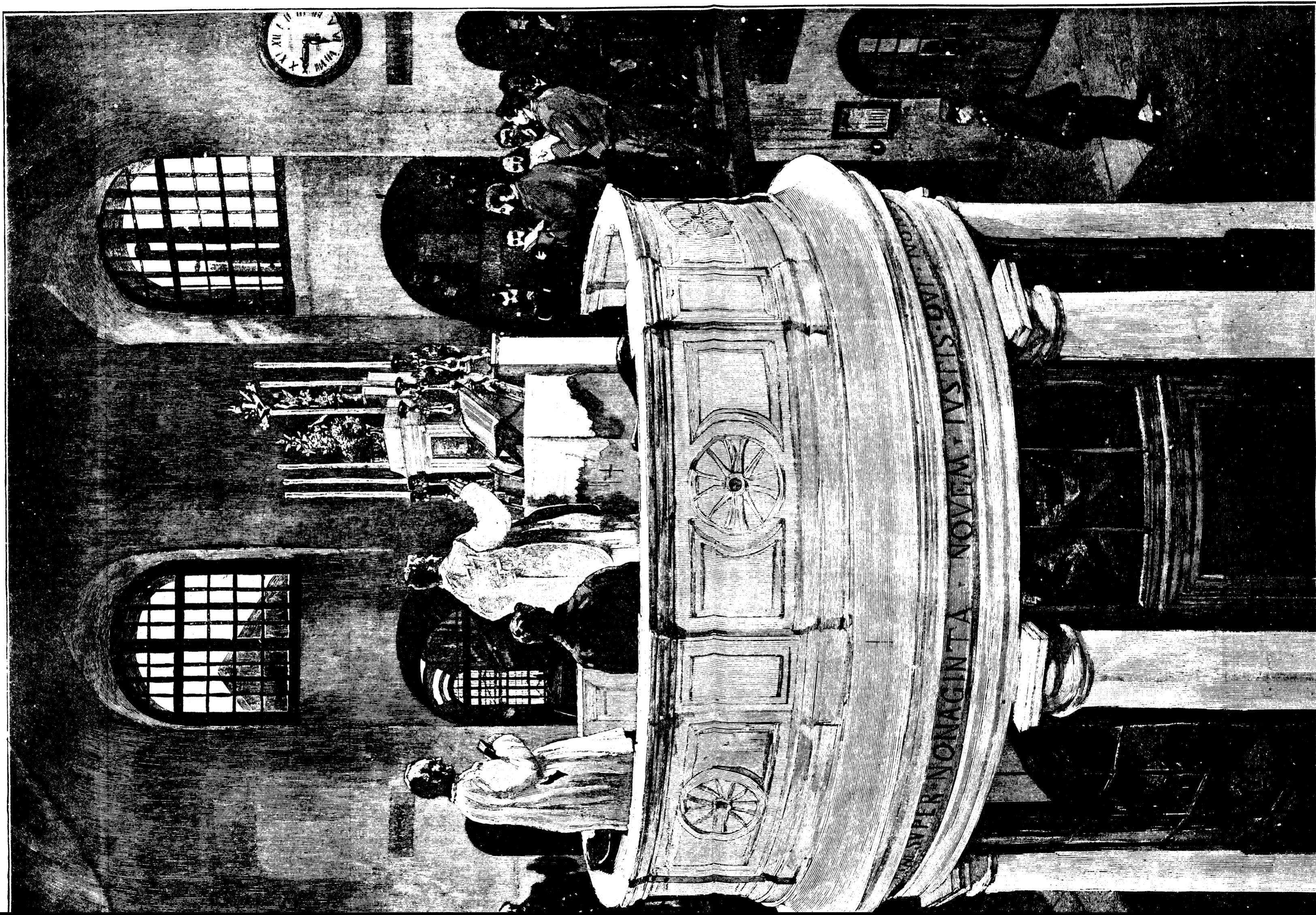
Et ainsi de suite pendant quatre ans et neuf mois.

Au bout de ce temps, personne ne comprenant plus rien à l'affaire, un des avoués, homme très honorable et très désintéressé, proposa noblement une transaction, qui fut noblement acceptée par son confrère, homme très honorable et très désintéressé aussi. Tubœuf, le maire, le marchand et M. L'Eclanché, eurent à déboursier chacun une somme de 2,000 francs pour frais et honoraires, puis tout ce monde se serra cordialement la main.

Et ainsi se termina définitivement cette série de catastrophes mémorables qu'un simple bœuf a pu déchaîner sur une cité paisible, et tout cela rien qu'en montant à un second étage.

Pauvre humanité ! que nous sommes donc peu de choses ! Un pépin de raisin dans la gorge, un bœuf dans le cabinet de travail, et nous voilà sans dessus dessous

EUGÈNE MOUTON.



LA MÊSE  
LES PRISONS DE PARIS : MAZAS

## LE NID D'OISEAUX

Oh ! ne déniché point les oiseaux dans tes jeux !  
Les oiseaux ont reçu de Dieu leur existence ;  
C'est Dieu qui leur apprend dans sa toute-puissance  
A tresser sans effort leur nid si gracieux.  
Les oiseaux, comme nous, ressentent la souffrance.  
Cher enfant, que dirait ta pauvre mère un jour,  
Si de ce petit lit où fleurit ton enfance  
Quelque méchant t'allait ravir à son amour !  
Ta mère pleurerait, et, pleine de tristesse,  
Elle t'appellerait, hélas ! peut-être en vain ;  
Et toi de qui la joie est toute en sa tendresse,  
Et toi, que dirait-tu, mon fils, le lendemain !  
Prends donc aussi pitié de la frêle famille  
Qui dort sur le rameau ou dans le vert gazon,  
De ce jeune oisillon qui gazouille et sautille,  
Et n'a point peur de toi, parce qu'il te croit bon.  
Enfant, si dans ton cœur la charité demeure,  
Le ciel te laissera ta mère à caresser,  
Et ton ange viendra de sa sainte demeure  
Auprès de ton chevet chaque nuit se poser.

J.-A. AUBUT.

Ste-Flavie, août 1881.

## LE ROMAN

D'UNE

## JEUNE FILLE PAUVRE

PAR

ELISA GAY

—o—

XXXIX

COMÉDIEN ET COMÉDIENNE

Ils étaient trois réunis dans le grand salon de Fineste : Philippe, à demi caché par une draperie, lisant un journal dans l'embrasure d'une fenêtre ; madame Lobeau, absorbée par un point de tapisserie ; maître Anatole, attendant machinalement des bûches qui ne réclamaient pas son office.

Cette pièce immense, naguère si brillante et si animée, était terne et morte comme le ciel devenu gris et bas. Au dehors, la pluie fouettait les vitres et roulait dans les eaux fangeuses les premières fleurs du printemps. Nul autre bruit que ce bruit monotone. Plus d'horizons, plus de perspectives, partout des bornes au regard et quelque chose de la tristesse des tombeaux. Les âmes semblaient être en rapport avec cette nature. Philippe, l'œil attaché, de longs instants, sur le même mot, lisait plutôt en lui-même des pages inconnues dont nul ne pouvait pénétrer le sens. Il se sentait à un moment décisif de la vie, et sa pensée cherchait ainsi les lointains horizons, le soleil de l'âme qui rend rayonnants les dehors les plus anstères ; mais, comme sur la terre, toute perspective paraissait effacée en lui.

Ce lourd silence pesait à oppresser. Chacun craignait de parler ou suivait les pentes de ses rêves.

Madame Lobeau leva enfin la tête et murmura :

— On se croirait au Carmel, ici. Avez-vous fait vœu de mortification, messieurs ?

— Pour ma part, madame, répliqua le précepteur, ce vœu me serait difficile à tenir. Me priver de la parole ! Impossible ! La parole n'est-elle pas la plus magnifique manifestation du génie divin en nous ? Il y a pourtant des heures où l'on aime à se recueillir.

— Oh ! oh ! monsieur le songeur ! N'y aurait-il pas indiscretion à pénétrer dans les profonds arcanes où vous vous étiez égaré ? On aurait dit vraiment que, semblable à la sorcière, vous traquez dans les cendres quelque cercle magique ; il n'y manquait que les incantations, la lune voilée d'un nuage noir et la ronde des esprits. Avouez que vous consultiez le sort.

— J'admire votre pénétration, madame, les rôles sont intervertis.

— Vraiment ?

— Eh ! oui, c'est vous qui êtes. . . .

— La sorcière ?

— La sibylle, madame.

— Ces dames se ressemblent fort. Vous disiez donc ?

— Que je consultais non l'oracle, mais mon cœur.

— Ah ! j'y vois d'avance la divinité qui l'occupe.

— Hélas ! oui, madame.

— Pourquoi cet hélas ?

— Madame. . . madame !. . . j'en souffre bien cruellement, mais. . . .

— Achevez !

— Vous n'avez donc pas compris ?

— Non ! malgré vos dires, je ne jouis pas du don de seconde vue.

— Mademoiselle Fernande.

— Eh ! bien ?

A ce nom de Fernande, on aurait pu entendre le journal, que tenait Philippe, crier sous sa main frémissante. Et lui, jusque-là indifférent, prêta une oreille attentive.

— Mademoiselle Fernande, reprit avec quelque hésitation le précepteur, a détruit mes illusions les plus chères, les plus saintes.

— Vous le prenez bien haut, mon ami.

— N'est-il pas cruel, madame, de voir s'évanouir ses espérances ? Voyez ces pétales blancs et roses qui semblaient défier le ciel sur leur tige gonflée de sève, les voilà souillés, flétris ; une minute a suffi à cela. J'adorais une fille charmante, un ange de douceur et de vertu, et. . . .

— Continuez.

— Mon ange a perdu ses ailes, et je pleure sur mon bonheur détruit.

Philippe était devenu aussi pâle qu'une statue. Il comprima sa poitrine de peur de la voir éclater.

Mme Lobeau, avec une mansuétude de prêtre et de mère, se rapprocha d'Anatole et, lui prenant les deux mains, elle lui dit avec une compassion tendre :

— Que vous arrive-t-il, mon pauvre ami ?

— Ne me le demandez pas, madame, ce serait évoquer sa funeste image. . . . Et pourtant, il le faut. . . . je dois parler. Le devoir l'exige. . . . Mon Dieu, un peu de courage !. . . . Madame, ma seconde mère— mon cœur vous donne ce doux nom—vous m'avez fait entrevoir le plus riant avenir, vous vouliez me

constituer une famille ; beau rêve longtemps caressé, il disparaît pour toujours : mademoiselle Fernande ne sera jamais ma femme.

Deux ah ! furent poussés à la fois avec des intonations si différentes qu'un observateur y eut découvert bien des significations.

— Cela vous étonne, madame !

— D'où vient ce changement d'avis ?

— Je n'aime pas mademoiselle Fernande.

— Vous l'aimiez hier.

— Hier, je l'estimais.

— Ce qui revient à dire ?

— Que je ne l'estime plus.

Philippe fit un bond aussitôt réprimé.

— La raison, monsieur ?

— Je vous blesse, madame, qu'importe ! Il n'est plus possible de reculer.

— Parlez ! articula-t-elle d'un ton qui voulait paraître froid et qui n'était qu'anxieux.

— A quelle épreuve me soumettez-vous, madame !. . . . Et vous, qui lui avez confié ce qui vous est plus cher !. . . . Qui ne se serait laissé prendre à cet air candide. . . .

— Vous me bouleversez, hâtez-vous. . . .

— Savez-vous le secret qui lie mademoiselle Fernande au Dr Alfaut ?

— Son protecteur ?

— Et son confident, madame. Vous ne savez pas ce secret ?. . . . Avec qui correspond-elle ? Avec le docteur. A qui adresse-t-elle son argent ? Au docteur. Croyez-vous que le docteur ait besoin des deux mille francs qu'elle lui envoie ! Erreur. Cet argent a un emploi et vous ne le devinez pas !. . . .

La voix du précepteur était devenue stridente et haineuse.

— Monsieur ! s'écria Philippe l'œil étincelant d'un souverain mépris, et qui s'était levé avec impétuosité, monsieur, vous êtes un infâme et un lâche !

Le précepteur courba la tête sous cette injure, et, avec une résignation parfaitement jouée, il continua :

— J'ai cru un moment que mon imagination l'était, M. Philippe, j'ai dû me convaincre par des preuves palpables.

— Ces preuves, je les veux, je les exige !

— Calme-toi, mon ami, soupira madame Lobeau suppliante.

— Ces preuves, les voici.

Et Anatole montra une riche croix de diamants, la même qu'avait baisée la duchesse mourante, et l'anneau de fiançailles qu'elle avait tiré de son doigt et donné à sa fille.

— Qu'est-ce ? demanda madame Lobeau.

— Je l'ignore, madame. Seulement, comment se fait-il que des objets semblables soient entre les mains d'une pauvre fille ?

— Cette croix me paraît fort belle, en effet, dit madame Lobeau en examinant le bijou. Cette bague porte une couronne ducale et des armes qui, bien sûr, sont anciennes. Regarde Philippe, je m'y perds.

— Toi, toi, Lavinie, murmurait Philippe avec agitation, la laisser insulter ! Sont-ce là des preuves ? Oser, sur de pareilles vétilles, déchirer sa réputation comme de vilis haillons.

— Ce n'est pas tout, monsieur, reprit le précepteur, bien que ces objets aient pu exciter mes soupçons.

— Quoi encore ?

— Je vous dois une confession entière. La douceur et la grâce touchante de mademoiselle Verneuil m'avait séduit ; avant de lui révéler mon affection, j'ai voulu avoir quelques renseignements sur sa famille. J'ai écrit à Paris. Nul ne connaît et n'a jamais connu les Verneuil. Des faits, jusque-là passés inaperçus, m'ont amené à découvrir la correspondance avec le Dr Alfaut. La directrice de la poste, que j'ai fait parler, m'a appris, sans y ajouter la moindre importance, la route que prenaient les appointements de la jeune fille ; j'ai su par elle l'adresse du docteur. Voilà la réponse qu'il fait à la lettre que je lui ai envoyée.

Il tira un pli d'une enveloppe et le remit à Philippe.

— Monsieur, écrivait le docteur,

— Il m'est impossible de vous fournir les renseignements que vous me demandez, sans trahir un secret qui n'est pas mien. Croyez que je le regrette. Il y a des malheurs ici-bas dont on ne peut sonder la profondeur : mademoiselle Fernande est la courageuse victime d'une erreur involontaire dont elle subit les terribles conséquences. Plaignez-la. Je l'admire, c'est tout ce que je peux et dois dire sur elle.

— Recevez, etc.

Philippe lut et relut ces quelques lignes. Peu à peu, le calme se faisait en lui, mais un calme plus effrayant que la colère la plus insensée.

Anatole tendait la main pour reprendre la lettre :

— Permettez-moi de la garder, dit monsieur de Fineste avec fermeté, et ces bijoux aussi.

Et il prit la bague et la croix, les enveloppa dans le billet, et plaça le tout dans sa poche. Se tournant alors vers Anatole :

— De qui tenez-vous ces bijoux, demanda-t-il avec autorité.

— C'est aussi un secret, monsieur, répondit Anatole ; comme le docteur je dois me taire.

— C'est bon ! qu'avez-vous à ajouter pour baser l'opinion que vous venez de formuler ?

— Le docteur Alfaut est explicite, ce me semble, ce qu'il ne dit pas, je le devine aussi bien que madame. N'avez-vous pas que sa protégée est la victime d'une erreur involontaire !. . . .

Or, qu'elle soit victime ou non, il y a là quelque chose qui refroidirait le plus chaud prétendant.

— Vous persistez donc dans votre pensée ?

— Je persiste.

— Je persiste aussi dans la mienne. . . . Vous savez ce que l'on fait des reptiles ? On les écrase. Si j'ai le malheur d'en rencontrer un sur ma route, je ne l'épargnerai pas, soyez-en sûr.

— Mon ami, que veux-tu faire ? s'écria madame Lobeau, réellement inquiète cette fois.

— Mon devoir.

— Ménage cette pauvre fille, supplia-t-elle.

— A chacun selon ses œuvres : je serai juste.

— Si tu me laissais libre d'agir, cette justice, je saurais m'en servir. . . . Ne crains pas ma faiblesse. . . . Ne disons rien. . . . encore de la prudence. . . . il ne faut pas perdre celle qui, peut-être, se repent et expie.

— La perdre ! exclama Philippe avec un rire amer. Eh ! n'est-elle pas perdue aux yeux de monsieur, d'abord—il désignait Anatole—aux tiens aussi, avouez-le, à d'autres, sans doute, encore. Nous sommes bien fous, n'est-ce pas ? de nous être laissés jouer de la sorte ? La lumière se fait assez tôt et le mal est réparable. Où est mademoiselle de Verneuil ?

— Hermine et elle se sont fait conduire au village.

— Par ce temps-là ?

— C'est fête demain ; elles voulaient voir monsieur le curé.

— C'est bien, j'attendrai.

Et il se retira.

Quelle résolution avait-il prise ! Ni madame Lobeau, ni le précepteur n'auraient pu le dire.

Croyait-il ou non à la culpabilité de la jeune fille ? Enigme que nul des deux n'avait su pénétrer.

— Je suis auéantie, monsieur Anatole. Une enfant que j'aimais tant !

— Je suis donc bien habile, madame, que vous vous y soyez laissée prendre ? répliqua tranquillement maître Anatole.

— Eh ! quoi ! ce que vous venez d'avancer ?

— A été fait dans vos intérêts, madame. Que vouliez-vous ? Que Fernan le ne se fit pas épouser par M. Philippe. Je me suis mis à l'œuvre. Oh ! ne niez pas, c'est inutile ! jouons franc jeu.

— Monsieur !

— Vous refusez ? Je retire mes dires ; j'affirme que la jalousie seule m'a fait parler, et, avant un mois, vous avez une belle-sœur. Mieux vaut s'entendre, n'est-il pas vrai ?

— Vous posez des conditions, je crois. . . .

— Dieu m'en garde, madame ! Je vous suis trop dévoué, et je vous en donnerai des preuves. Donc, ce que j'ai fait jusqu'à ce jour a été une simple comédie, vous vous en doutez bien un peu. Ainsi, j'ai pu à l'aise surveiller Fernande. C'était inutile : le stratagème était excellent. M. Philippe s'est cru dédaigné. Je détruis cette barrière, j'en élève une autre plus formidable en renversant l'idole et la couvrant de boue.

— Et si le jour se fait ?

— M. Philippe épouse. Rassurez-vous, madame, le jour ne se fera pas.

— Expliquez-vous.

— Chargez-moi du soin de congédier l'institutrice :

— Après un tel éclat, je ne peux la garder.

— Parfait !

— Mais. . . .

— Vous redoutez une explication entre elle et monsieur votre frère. C'est précisément ce qu'il faut éviter. Surveillons la place.

— Philippe est homme à la lui demander devant nous.

— Cela vaudrait mieux. . . . Le plus sage est de ne pas la lui laisser voir.

— C'est difficile.

— Pas impossible, madame. Ecrivez deux lignes au curé pour le prier de retenir à dîner les jeunes filles au presbytère, pour des raisons que vous lui ferez connaître plus tard. Monsieur le curé les garde, et nous prenons le repas du soir sans ces demoiselles.

— C'est faisable. . . . Et après ? . . . Et si elle n'est point coupable ? . . .

— Elle l'est toujours et quand même, madame, ne serait-ce que d'avoir tourné la tête à ce pauvre M. Philippe. Voyez de quelle façon il m'a traité. . . .

— C'est vrai. . . . Que faire, mon Dieu ?

— Ce soir, en votre nom, lui donner son congé. Elle part demain à la première heure, et demain M. Philippe apprend qu'elle a tout avoué.

— Ce serait un mensonge.

— La vérité, madame. Je lui ferai avouer son amour, car elle l'aime, et je le lui prouverai. N'est-ce pas suffisant ? Pour tous, vous aurez agi en mère prudente, et votre frère restera.

Madame Lobeau était si absorbée qu'elle ne s'était pas aperçue du ton familier qu'avait pris Anatole. Elle ne se sentait pas sans reproches, et les raisonnements du précepteur lui étaient indispensables pour régulariser sa conduite à ses propres yeux.

Elle voulait se débarrasser de la jeune fille ; il lui fallait un prétexte. Ce prétexte lui était offert. Le repousser était, selon elle, une faute ; l'accepter, une faute aussi ; garder Fernande devenant un danger, il était urgent de la condamner au départ. Au reste, ce secret, dont parlait le docteur, quel pouvait-il être, sinon un acte déshonorant ? Il y avait là un doute qu'en toute autre circonstance, elle aurait approfondi d'abord, mais la situation était pressante ; impossible de reculer.

Voilà comment madame Lobeau accueillit favorablement la proposition du précepteur ; comment aussi elle devint son complice.

A cette même heure, Fernande s'interrogeait devant Dieu, et confiait à son ministre la garde de son âme pure.

## XL

## OU LE CŒUR N'A PU SE TAIRE

Le matin de ce même jour, à un moment où il savait trouver Fernande seule dans la salle d'étude, Philippe, n'en pouvant plus, torturé par l'idée du mariage de la jeune fille, par le besoin d'entendre de sa bouche ce qu'il appelait son arrêt, avait été la trouver. C'était la première fois qu'il lui parlait sans témoins depuis le dernier aveu qui n'avait pas été compris.

Tous les deux restèrent d'abord muets et embarrassés. Il était fort pâle, elle se sentait rougir, et, soit surprise, soit joie, l'une et l'autre, peut-être, son cœur boudissait dans sa poitrine, et sa paupière se baissait devant le regard de Philippe. Celui-ci mit enfin un terme à cette situation, et, après quelques banalités débitées des lèvres, il lui dit d'une voix émue :

Mademoiselle Fernande, puis-je, dois-je, vous féliciter du bonheur qui se prépare ?

La jeune fille leva sur lui son grand œil interrogateur.

— Eh ! quoi, poursuivit-il, on croirait que vous ne m'entendez pas. On ne parle que de cela autour de moi, et avant de laisser s'avancer davantage la chose, j'ai voulu vous consulter, connaître vos desirs, votre pensée qui, quoi qu'il en doive coûter, seront toujours les nôtres. Soyez confiante, avouez que vous l'aimez bien.

— Qui ? exclama-t-elle avec stupeur.

— Se seront-ils trompés ? Qui ? Lui, mademoiselle, celui que l'on vous destine, celui que votre cœur a choisi et dans la main duquel vous placerez la vôtre, celui qui nous sépare pour toujours, Fernande, et pour lequel un autre que lui doit oublier que vous existez ?

La jeune fille était tombée sur une chaise, et, les coudes appuyés sur sa table de travail, tenant sa tête à deux mains, elle écoutait, troublée et anxieuse.

— Taisez-vous, taisz-vous, M. Philippe, murmura-t-elle enfin, vous ne voyez donc pas que vous me torturez ! Ah ! je devine main tenant ! Moi, la femme d'un tel homme ! Jamais !. . .

— Vous ne l'aimez donc pas ?

— Eh ! que t'importe que l'amour, sinon la fusion de deux âmes. Avez-vous pu penser que la sienne fut ce souffre qui avait pu m'attirer ?

— Ainsi donc, vous ne l'aimez pas ? répéta-t-il avec une joie contenue. Soyez bénie pour cette parole, Fernande, car cet amour c'était ma perte. Ne plus vous voir, vous entendre, ne plus respirer le même air que vous eût été un supplice ; vous savoir à un autre, c'était la mort. Mes jours d'angoisses, mes nuits d'agonie qui oserait les décrire, Fernande ? . . . Je



vous aime, Fernande, je vous aime !... M'aimez-vous un peu ?

Il l'avait attirée sur sa poitrine, et son regard, noyé dans le sien, était plein de supplication et de crainte ; et elle, cachant son front sur ce sein ami, elle murmura :

— Philippe, ne me le demandez pas.

Minute suprême où le bonheur est pur et sans mélange, où l'âme plane vers des sphères sereines et sent palpiter en elle quelque chose de l'infini.

— Vrai, bien vrai ? reprit-il avec une lenteur tendre. Laissez-moi encore vous regarder pour me persuader que je ne me trompe pas.

Et il relevait les bandeaux touffus de sa chevelure.

— Que nous sommes heureux ! soupirait-il, Fernande, votre nom est doux au parler. Je l'ai répété bien des fois. Vous ne m'avez pas entendu ?

Et il lui faisait mille questions pour savoir comment son amour était né ; depuis quand elle avait senti son cœur battre. A quoi elle ne savait répondre que par un sourire ou un silence qui la révélait dans l'exquise pureté de ses aspirations.

Il l'avait fait asseoir sur une causeuse et lui dévoilait son affection non comme à une femme, mais comme à un ange dont on craindrait de ternir les ailes.

Il lui parla de sa transformation, de la vie végétative qu'il menait avant de l'avoir connue, de sa lutte, car il avait lutté contre ce penchant qui l'entraînait vers elle ; de ses hésitations, de ses désespoirs, de ses espérances, de ses dernières émotions.

— Cela est le passé, continua-t-il. Nous nous aimons, voilà le meilleur des baumes. Je me sens fort désormais. Ne dois-je pas l'être pour deux ? Aujourd'hui, ma fiancée devant Dieu, Fernande, et sous peu ma compagne....

— Ce serait trop beau, mon ami, interrompit-elle avec effort. Oui, nos âmes sont bien sœurs et un lien impérissable, peut-être, les unit, et pourtant Philippe, j'ai été lâche tout à l'heure ; je devais rester muette, impassible ! Vous avez fait éclater en moi une chaleur, une flamme inconnue, je me connais, enfin, et j'ai été heureuse.

— Soyez-le toujours. Ne sommes-nous pas libres ?

— Je ne le suis pas.

— Mariée ?

— Non.

— Alors ?

— Le devoir nous sépare.

— A deux cette charge sera plus légère. Dites, que faut-il faire ?

— Rien, mon ami, qu'oublier cette heure.

— Autant blasplémer Dieu.

— Il le faut, pourtant. Il y a de dures nécessités et d'impérieuses rigueurs. Vivons d'un souvenir, ami. C'est déjà beaucoup pour moi d'avoir senti battre près du mien un cœur loyal et digne. Je vais vous parître étrange, inexplicable. Je ne suis qu'une fille pauvre et je repousse l'offre de votre main parce que ma position m'empêche d'accepter la vôtre sans rougir. Ce n'est pas un vain orgueil, vous le reconnaîtrez un jour. Ne me tentez pas, mon ami ! Dieu, mon devoir sauraient me défendre contre moi-même.

— Si j'étais pauvre, si, pour vous, je consentais à le devenir.

— Seigneur ! il ne comprend pas qu'il me brise et que tout m'interdit le mariage !

Elle prononça ces mots d'une voix si déchirante que Philippe la rapprocha de lui, comme pour la protéger contre le danger qui semblait planer sur elle. Elle se dégagea doucement, et allait sortir sans attendre sa réponse, lorsque Hermine fit irruption dans la pièce, portant triomphalement un billet d'invitation pour un concert organisé, en faveur des pauvres, par madame la sous-préfète de\*\*\*. Sa mère consentait à l'accompagner. De là la joie absorbante de la jeune fille. En toute autre circonstance, elle se serait vite aperçue de l'émotion de son oncle et de Fernande. Le billet sauva la situation.

Philippe serra dans sa froide main la main glacée de Fernande.

— Au revoir ! murmura-t-il, tandis que sa nièce s'installait devant son bureau pour remercier la sous-préfète, et disait à Philippe :

— Mon oncle, vous serez des nôtres ? Oh ! la charmante soirée !

Fernande ne l'écoutait pas.

(La suite au prochain numéro.)

### Mères ! Mères ! Mères ! !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu par tout à 25 cents la boîte.

ATTENTION.— A l'occasion de la grande Exposition Provinciale, la maison GRAVEL & THIBAUT, 587, rue Ste-Catherine, vendra pendant tout le mois de septembre, à 25 par cent meilleur marché, toutes ses marchandises d'été. De plus, venant de recevoir son importation d'automne consistant dans les plus magnifiques Tweeds, le meilleur choix d'étoffe à manteau qu'il soit possible de trouver. Le département des dames est au complet : Etoffes à robe, Flanelles, etc., etc., dans les meilleures qualités et les plus belles nuances. Chapeaux dans les derniers goût et confectionnés de la manière la plus élégante. Belle occasion, temps de spéculation pour tous, venez donc acheter à bon marché chez Gravel & Thibault, car cette établissement, qui n'est ouvert que depuis un an, peut cependant se mettre au rang des bonnes maisons de commerce de la rue Ste-Catherine.— J. A. GRAVEL. A. THIBAUT.

### UNE LÉGENDE DE LA BASTILLE MOSCOVITE

En dehors des cinq enfants à peu près légitimes que l'impératrice Elisabeth avait eus de Razoumovsky, elle en avait mis au monde quatre autres.

L'un de ces quatre autres enfants était la princesse Tarakanof.

Ne souriez pas à ce nom bizarre : la pauvre princesse a fini d'une si triste fin, que vous regretteriez votre sourire.

Elle avait vingt ans, elle était belle, elle était libre, elle jouissait d'une fortune assurée. Toute jeune, on l'avait transportée de Saint-Petersbourg à Florence ; là, elle avait grandi pauvre fleur, comme une plante généreuse du Nord transportée sous le soleil béni des Michel-Ange et des Raphaël.

Elle était la reine des fêtes de Florence, de Pise et de Livourne.

Rien n'était reconnu ni officiel en elle, mais ce mystère qui laissait entrevoir une naissance impériale, augmentait encore le charme qui l'enveloppait comme un de ces nuages dont s'environnaient les anciennes déesses quand elles ne voulaient point complètement apparaître aux mortels.

Deux personnes la devinèrent cependant ; l'une pour l'ambition, l'autre pour la haine : Charles Radzivil et Grégoire Orlof.

Charles Radzivil, palatin de Vilna, ennemi acharné des Russes, rival des Czartorisky, nommé, en 1762, gouverneur de la Lithuanie par Auguste III de Saxe, s'était posé comme le concurrent de Poniatovsky au trône de Pologne.

Mais son ambition allait plus loin.

Il se souvenait de l'ancienne grandeur de la Pologne, quand elle donnait des rois à la Bohême et à la Hongrie, quand elle acquérait la moitié de la Prusse occidentale avec suzeraineté sur la Prusse orientale, laquelle joignait à cette suzeraineté celle de la Courlande, lorsqu'elle réunissait à elle la Livonie, enfin lorsqu'elle prenait Moscou.

Moscou, pris en 1611, pouvait l'être encore en 1764 ou 1768 ; alors, Radzivil mettait sur sa tête la couronne des Monomaques et des Jagellons.

C'était un grand projet, vous le voyez ; mais, comme Charles Radzivil était un aussi grand politique qu'un bon soldat, il avait encore rêvé autre chose : c'était de se faire aimer de la princesse Tarakanof, de devenir son époux, et, Moscou pris, de s'appuyer sur cette alliance avec la fille d'Elisabeth, dont on faisait publiquement reconnaître la naissance, pour faciliter l'établissement de son pouvoir sur la Russie.

La pauvre princesse ignorait tous ces projets d'ambition. Elle ne voyait qu'un palatin illustre, encore jeune, beau de visage, élégant de manières ; elle accueillit ses hommages : — avec une sévérité excessive elle n'eût pas été la fille de sa mère ; — et le bruit se répandit que Charles Radzivil, palatin de Vilna, allait épouser la princesse Tarakanof, fille naturelle d'Elisabeth.

Ce bruit arriva bientôt à la cour de Russie.

Catherine en tressaillit, car elle devina les projets du prince Charles Radzivil.

Elle avait beau renverser les obstacles, les obstacles renaissaient sous ses pas.

Elle venait de laisser étrangler Pierre III, elle venait de laisser assassiner le jeune Ivan, et voilà qu'une fatalité lui créait, en Italie, une prétendante à laquelle elle n'avait jamais songé !

Si c'eût été en Russie encore, à Ropscha ou à Shlusebourg, là où elle pouvait étendre la main ; mais en Italie, à Florence, dans les Etats du grand-duc !

Elle se confia à ses bons amis les Orlof.

Les Orlof n'étaient jamais embarrassés.

Catherine laisserait transpirer son projet de nommer Stanislas Poniatovsky roi de Pologne ; ce projet attirerait à Varsovie Charles Radzivil, qui laisserait, pendant ce temps, la belle princesse sans défense.

Quant à Orlof, voici ce qu'il ferait : il prendrait trois vaisseaux et s'en irait en Italie. Le but ostensible de son voyage serait d'acheter des tableaux, des statues, des bijoux précieux et de ramener des artistes.

Le but caché se révélerait de lui-même et quand il serait temps.

Orlof partit ; son vaisseau était lesté d'or.

La navigation fut heureuse ; il doubla sans accident le cap Finistère ; il traversa le golfe de Gascogne, le détroit de Gibraltar, et vint jeter l'ancre dans le port de Livourne.

Dieu regardait d'un autre côté.

C'était au mois de juillet ; tout ce qu'il y avait de gentilshommes élégants et de femmes à la mode en Toscane étaient venus respirer les brises de la Méditerranée et prendre les bains de mer à Livourne.

L'arrivée de Grégoire Orlof, de l'homme qui avait pris la part principale à la révolution de 1762, de l'ami en titre de Catherine, éveilla, comme on peut le penser, la curiosité. Il y avait bien sur le nom la tache de sang de Ropscha ; mais c'était Alexis, et non Orlof, qui avait eu avec Pierre III cette malheureuse contestation d'ivrognes qui avait si mal tourné pour le

pauvre empereur ; puis un crime qui a si bien réussi n'est presque plus un crime.

Quand Dieu a permis, pourquoi les hommes ne pardonneraient-ils pas ?

Enfin, les peintres vous diront qu'un point rouge fait admirablement dans le paysage.

Il y avait un point rouge dans le paysage de Grégoire Orlof, et voilà tout.

Il fut donc reçu, choyé, caressé, fêté. Il était beau, grand, jeune, vigoureux. Il tordait comme Poïthos, des barres de fer ; roulait comme Auguste de Saxe, des plats d'argent ; semait l'or à pleines mains, comme Buckingham. Il eut le plus grand succès parmi les dames florentines.

Mais ce n'était point les dames florentines que courtisait Grégoire : c'était sa belle compatriote, la princesse Tarakanof ; il n'avait de regards, d'attentions, de prévenances, de soins que pour elle.

Bientôt le bruit courut que le favori de l'impératrice Catherine pourrait bien être infidèle à ses illustres amours pour des amours presque aussi illustres.

Celle qui pouvait, celle qui devait surtout le croire, c'était la belle princesse Tarakanof. Orlof lui avait demandé une entrevue, qu'elle avait accordée, et au lieu de lui parler d'amour, il lui avait parlé politique.

Il avait révélé à la pauvre princesse des choses qu'elle ignorait elle-même.

Il lui avait parlé de sa naissance, qui, tout illégitime qu'elle était, pouvait, aux yeux des vrais Russes, avoir plus de poids que le mariage de Catherine avec Pierre III, mariage, d'ailleurs, si violemment rompu.

Qu'était Catherine, au bout du compte ? Une princesse d'Anhalt-Zerbst, c'est-à-dire une Allemande qui n'avait pas une goutte de sang Romanof dans les veines.

Il y avait bien le jeune Paul Ier ; mais l'on savait à quoi s'en tenir ou plutôt, ce qui était pis, on ne savait pas à quoi s'en tenir sur sa naissance.

Les probabilités étaient pour la paternité de Soltikof ; mais alors il était, comme elle, illégitime et adultérin.

Elisabeth, elle-même, n'était-elle pas illégitime et adultérine ?

Le tout, dans ce cas, était de rencontrer une main assez forte pour vous soulever jusqu'au trône.

Or, sous ce rapport, on connaissait la force de la main de Grégoire Orlof. Dans cette main, la charmante princesse Tarakanof ne peserait pas plus qu'une plume. Et les yeux d'Orlof étaient si tendres en parlant politique, que, évidemment, il parlait autant pour lui que pour la princesse Tarakanof.

D'ailleurs, Orlof ne cachait pas son ambition. Il se plaignait amèrement de l'impératrice Catherine. Il l'avait assez bien servie pour avoir le droit de lui demander une récompense publique.

Tout au moins pouvait-elle faire pour lui ce que l'impératrice Elisabeth avait fait pour Razoumovsky. Au bout du compte, un capitaine dans la garde valait bien un chanteur de cathédrale.

La pauvre princesse n'était pas ambitieuse, mais elle était coquette. Orlof s'était trouvé avoir dans son bagage une couronne impériale. Comment cette couronne, qui aurait dû être dans le trésor de Moscou, se trouvait-elle dans les bagages de Grégoire Orlof ?

C'était un problème difficile à résoudre. Mais, du moment qu'elle y était, peu importait la façon dont elle y était venue.

En jouant, il l'essayait sur la tête de la princesse Tarakanof, et la couronne lui allait comme si elle eût été faite pour elle. La princesse se représentait ce qu'elle serait avec le reste du costume impérial.

Elle avait bien parlé de ses engagements avec le prince Radzivil. Mais quelle éventualité, de ce côté ?

Il fallait d'abord qu'il fut élu roi de Pologne, ensuite qu'il vainquit les Russes, ensuite que la victoire fût assez complète pour lui ouvrir les portes de Moscou.

Il fallait, enfin, un triple miracle, et le temps où Dieu faisait des miracles pour la Pologne était passé.

La princesse, qui, d'abord, avait écouté Orlof avec le sourire du doute, commençait à l'écouter avec le silence rêveur de l'espoir.

Puis, le tentateur qu'il était, il lui avait laissé cette couronne impériale, brillante réalité pendant le jour, rêve séduisant pendant la nuit.

Et tout cela se passait au milieu des bals, des fêtes, du soleil, des enchantements du luxe, des merveilles de la nature, des chefs-d'œuvre de l'art.

Orlof était devenu le héros de toutes ces magnificences. Tous ces beaux yeux noirs italiens le regardaient, les uns avec curiosité, d'autres avec amour, d'autres avec désir.

Mais les seuls regards qui lui fussent précieux étaient ceux de la belle princesse.

Bientôt, on apprit qu'Orlof, reconnaissant de la façon dont il avait été reçu, allait donner ou plutôt rendre une fête splendide, en échange de toutes celles qui lui avaient été offertes.

Tout haut, on disait que cette fête était en l'honneur des dames de Livourne et de Florence, tout bas, on disait que la belle Russe en était la reine.

En effet, il se faisait de grands préparatifs à bord de la frégate amirale.

La fête fut enfin annoncée officiellement. Orlof fit



## EN FORÊT

*Hôtes de ces buissons fleuris, près des amants,  
Rappelez-vous la haie où vous mangiez des mûres,  
Et le ruisseau furtif plein de clairs diamants,  
Et comme le bois sombre était plein de murmures!*

*Rappelez-vous l'aurore et les cieuc embrasés,  
Et le rouissement de vos bottines courses,  
Et comme se mêlait au bruit de vos baisers  
Le bruit que fait la biche errante près des sources!*

*Ainsi, pensant alors qu'une heure c'est toujours,  
Vous pleuriez, et l'écho, brulant ce divin thème,  
Tressail et confondait, sous les feuillages sourds,  
Vos deux tremblantes voix qui murmuraient : « Je t'aime ! »*

*Rappelez-vous ce rêve, et le bécage noir  
Caressé par la brise au matin rafraîchi,  
Et les petits oiseaux qui se penchaient pour voir  
Leur image, dans l'eau charmante réfléchi!*

THEODORE DE BANVILLE.

avec tant de grâce ses invitations, qu'un refus ne se présentait à l'esprit de personne.

On attendit impatiemment le jour fixé.

Ce jour-là, la frégate qui, à cause de son grand tirant d'eau, était ancrée hors de la rade, était resplendissante de flammes. On eût dit la galère magique de Cléopâtre.

Tous les bateliers de Livourne, en habits de fête, attendaient sur le port les invités dans des nacelles jonchées de fleurs.

A neuf heures, un coup de canon parti de la frégate avait annoncé qu'elle attendait ses hôtes.

Les hôtes ne s'étaient pas fait attendre.

Une véritable flottille de gazes, de dentelles et de diamants était partie au signal et couvrait la mer.

En tête, sur la chaloupe de la frégate, voguant avec des voiles de pourpre, couchée sur des tapis de Perse, était la belle princesse.

Orlof l'attendait à l'échelle de sa frégate.

La fête fut splendide; elle dura jusqu'au jour.

La princesse en eut tous les honneurs.

Quand vint cette brise fraîche du matin qui fait frissonner les fleurs dans les vers de Dante, les femmes, fleurs vivantes, frissonnantes aussi, mirent leurs pelisses de satin et, les unes après les autres, partirent.

La princesse Tarakanof resta la dernière. De quoi lui parlait le beau régicide? D'amour ou d'ambition?

Le fait est que la pauvre créature, au lieu de partir avec les autres, s'attarda, et, restée la dernière à bord, sentit tout à coup que la lame et le vent imprimaient à la frégate un mouvement inusité.

La frégate avait levé l'ancre et voguait sous toutes ses voiles.

La pauvre gazelle était tombée dans le piège; la malheureuse princesse était prisonnière.

Alors, ce qui nous reste à raconter est terrible.

Sans transition aucune, le gentilhomme courtois, l'amant attentif redevint le sombre et féroce exécuteur des ordres de Catherine.

La princesse, telle qu'elle était vêtue, avec sa robe de bal, ses fleurs, ses diamants, fut enfermée dans une cabine de la frégate.

La frégate jeta l'ancre à Cronstadt, et Orlof vint prendre à Saint-Petersbourg les ordres de l'impératrice.

Le soir du même jour, une barque, fermée comme une gondole, et qui servait à l'impératrice pour ses promenades nocturnes sur la Néva, se détacha des flancs de la frégate amirale, remonta la Néva et s'arrêta vis-à-vis de la forteresse.

Une femme, couverte d'un long voile qui empêchait qu'on ne vit ni ses traits, ni sa taille, ni rien d'elle, descendit de la barque, et prit, conduite par un officier et quatre soldats, le chemin de la forteresse.

L'officier remit un ordre au gouverneur.

Le gouverneur, sans dire un mot, fit signe à un géôlier de venir, lui désigna du doigt un numéro inscrit sur la muraille, et marcha le premier.

—Suivez le gouverneur, dit le géôlier.

La femme obéit.

On traversa la cour, on ouvrit une poterne, on descendit vingt degrés, on ouvrit la porte du No. 5, on poussa la femme dans une espèce de sépulcre, et l'on referma la porte derrière elle.

La fille d'Elisabeth, la belle princesse Tarakanof, cette merveilleuse créature que l'on eût crue faite de nacre, de carmin, de velours, de gaze et de satin, se trouva à demi nue dans un humide et obscur cachot du ravelin Saint-André.

Vous connaissez ces cachots; nous les avons déjà visités une fois.

Au-dessous du niveau de la Néva, l'eau du fleuve roule incessamment avec un bruit sourd contre leurs murailles. Ils sont éclairés par une meurtrière étroite qui permet que le prisonnier voie le ciel, mais qui ne permet pas que le ciel voie le prisonnier. Des larmes incessantes roulent sur ces murailles, froides comme si elles sortaient d'une paupière glacée, et forment une boue liquide sur le sol du cachot.

Un peu de paille était étendue sur cette boue et formait le lit de la princesse.

Elle qui avait vécu jusque-là dans un lit de duvet et de mousse, elle eut un instant l'espoir qu'elle ne vivrait pas un mois dans un pareil tombeau.

Elle y vécut douze ans!

Elle avait beau demander, à genoux, les mains jointes, dans ce doux langage italien, qui semble fait pour la prière et l'amour, quel crime elle avait commis pour être punie si cruellement; ses géôliers ne lui répondaient pas.

Elle cessa de parler; elle cessa de demander; elle cessa presque de se plaindre. Elle vécut de la vie de ces reptiles qu'elle sentait quelquefois, la nuit, glisser sur son visage humide et sur ses mains glacées.

Elle était devenue non-seulement inattentive, mais encore insensible à tous les bruits.

Depuis quelques jours, elle entendait bien les eaux de la Néva mugir avec une plus grande violence; mais il y avait douze ans qu'elle les entendait mugir plus ou moins fort.

Puis elle entendit tirer le canon.

Elle leva la tête.

Il lui sembla que l'eau du fleuve, arrivée à la hauteur de la meurtrière, s'épanchait dans son cachot.

Bientôt il n'y eut plus de doute, l'eau ruisselait par la meurtrière. Au bout de deux heures, elle s'y engouffra.

La Néva montait.

Elle comprit le danger, la pauvre femme. Si sombre que fût son existence, la mort lui apparut plus sombre encore... Elle n'avait que trente deux ans.

Elle eut bientôt de l'eau jusqu'aux genoux.

Elle appela; elle cria. Elle souleva une pierre que, la veille, elle n'eût pas pu remuer, et, avec cette pierre, elle frappa contre la porte. On l'entendit, malgré le bruit du canon, qui continuait de tonner.

Le géôlier vint ouvrir la porte.

—Que voulez-vous? lui demanda-t-il.

—Je veux sortir! je veux sortir! cria la pauvre femme. Ne voyez-vous pas qu'avant demain le cachot sera plein d'eau? Mettez-moi où vous voudrez, mais, au nom du ciel, laissez-moi sortir!

—On ne sort d'ici qu'avec un ordre écrit de la main de l'impératrice, répondit le géôlier.

Elle veut s'élançer dehors. Le géôlier la repoussa si violemment, qu'elle tomba à la renverse dans cette eau glacée.

Elle se releva et alla s'appuyer à la muraille, à l'endroit de son cachot où le sol était le plus élevé. Le géôlier referma la porte.

Plus l'eau montait, plus elle entraînait à flots abondants, la prisonnière la sentait monter.

Le soir, elle en eut jusqu'à la ceinture.

On l'entendait jeter d'horribles cris, puis, avec l'accent de la prière, crier en italien:

—Dio! Dio! Dio!...

Ses cris continuèrent de plus en plus déchirants, ses lamentations se firent entendre de plus en plus suppliées pendant tout le reste de la journée et pendant presque toute la nuit.

Ces plaintes étaient effrayantes, sortant de l'eau.

Enfin, vers quatre heures du matin, elles s'éteignirent.

L'eau avait complètement rempli l'étage inférieur du ravelin Saint-André.

Quand l'inondation cessa, quand l'eau se fut retirée, on pénétra dans le cachot de la princesse, et l'on y trouva son cadavre.

Une fois morte, elle n'avait plus besoin, pour sortir, d'un ordre de l'impératrice.

On creusa une fosse sur les remparts, et on l'enterra nuitamment.

Encore aujourd'hui, on montre—de l'œil, du doigt, d'un signe—un tertre sans pierre, sans inscription, et sur lequel s'asseoient les soldats de la garnison pour causer ou jouer aux cartes.

## VER À TABAC

M. Foucher, de Saint-Jacques, a trouvé dans sa plantation de tabac, cet insecte que l'on nomme *ver à tabac*, et qui fait de si grands ravages dans les Etats-Unis. C'est un énorme ver de cinq à six pouces de long. La larve est couleur vert tendre, avec de petites raies blanches et une corne en aigrette à l'extrémité du dos. C'est un insecte des plus voraces pendant son développement, dans le genre de la chrysome (mouche à patate), et il est important de le détruire aussitôt qu'on le découvre.

Quoique d'une apparence repoussante, il est tout à fait inoffensif et peut être enlevé avec les doigts. Quand le ver est devenu chrysalide parfaite il ressemble beaucoup à l'oiseau-mouche, et le soir, on le voit voltiger de fleur en fleur. Il est important de détruire cet insecte avec la plus grande diligence. Car il est excessivement dommageable dans les plantations de tabac.

—Les relations du Canada, dit le *Moniteur du Commerce*, avec les pays étrangers, vont s'augmentant chaque année. C'est ainsi que plusieurs chargements de grains, pour la première fois dans l'histoire commerciale du Canada, ont été dirigés du port de Montréal dans la Baltique. Une barque chargée de blé est partie au commencement de la semaine dernière pour Dalarna, un port de la Suède, et un steamer qui achève son chargement prendra également la destination d'un port de la Baltique.

L'influence de ces relations est beaucoup plus profonde qu'on ne le suppose; elle ne se borne pas à des relations passagères, mais elles amènent l'attention sur le pays expéditeur, et les paysans Suédois ou Norvégiens qui émigrent si aisément aux Etats-Unis prendront la direction du Nord-Ouest avec la même ardeur. Nous sommes heureux d'ajouter que ces expéditions sont dues à l'énergique activité de M. Auguste Girard, que nos cultivateurs connaissent depuis tant d'années.

—Mesdames, vous pouvez vous faire une belle complexion, des joues roses, et les yeux étincelants avec tous les cosmétiques de France, et toutes les eaux de beauté de l'univers, mais si vous avez perdu la santé, rien ne vous la rendra, ni ne vous donnera la force, la santé et la beauté d'autrefois comme les Amers de Houblon. Un essai le prouverait certainement.—*Telegraph*.

## REMARQUEZ BIEN QUE

Quand la maison Dupuis Frères dit qu'elle vend ses marchandises à meilleur marché que partout ailleurs, elle entend dire que c'est régulièrement durant toute l'année.

Mais elle vient de décider de faire une déduction extraordinaire pour le temps de l'Exposition, sur toutes ses marchandises, afin de diminuer son stock qui est énorme.

Elle invite ses pratiques et le public en général à lui faire une visite.

Quiconque y fera une emplette sauvera au moins un tiers de son argent.

Ainsi pour vos marchandises sèches allez chez

**DUPUIS FRÈRES,**

605, RUE SAINTE-CATHERINE,

SANS VALEUR.—Pas si vite, mon ami; si vous pouviez voir les hommes, femmes et enfants qui sont sortis du lit pleins de santé et de vigueur, grâce à l'emploi des Amers de Houblon, vous diriez: "Remède glorieux et inappréciable."—*Philadelphia Press*.

## LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 22 septembre 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

## SOLUTIONS JUSTES.

Problème No. 284.—MM. V. Gagnon, J. Brunette, F. Côté, Québec; Un amateur, E. Legault, Ottawa; M. Lalandy, New-York; A. C., St-Jean; H. Lafrenière, T. Gagnier, A. Buisson, M. Toupin, Montréal; N. P., Sorel; Echech, St-Jérôme.

## NOUVELLES.

—L'Allemagne compte quatre-vingt-dix-huit cercles d'échecs avec un total de 2,329 membres.

—La *Stratégie* publie un article nécrologique, dans lequel elle annonce le décès de M. S. R. Neumann. M. Neumann était un fort joueur, et un auteur sur les échecs.

—Le *Detroit Free Press* annonce son sixième concours international de problèmes pour lequel il offre \$10 pour le meilleur 4 coups; \$5 pour le meilleur 3 coups et \$6 pour le meilleur 2 coups. Les conditions de ce concours sont: Les problèmes doivent être inédits et porter chacun une devise, accompagnée de la solution; les compositeurs peuvent envoyer autant de problèmes qu'ils veulent; seront acceptés tous les envois mis à la poste avant le 31 décembre 1881 et adressés à M. T.-P. Bull, chess editor, *Free Press*, Detroit, Mich.

Le succès que notre estimé confrère a obtenu dans ses concours précédents nous autorise à engager nos compatriotes à prendre part à cette lutte.

—A propos du match Blackburne-Zukertort, la *Stratégie* dit:

"Nous saluons M. Zukertort, Vice-Président de la République universelle des Echecs, et devant les progrès énormes qu'il a faits, nous formons des vœux pour qu'il demande au Président actuel, M. Steinitz, la revanche du match qu'il a perdu en 1872."

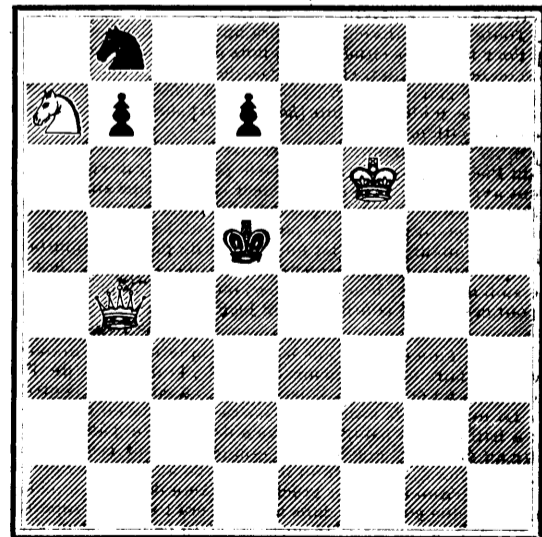
En 1872, M. Steinitz a gagné sept parties contre une à M. Zukertort. Le résultat de son dernier match avec Blackburne a changé sa position, et donne des raisons assez fortes pour forcer M. Steinitz à descendre de nouveau dans l'arène. M. Steinitz aurait déclaré être prêt à se mesurer de nouveau avec le Dr Zukertort. Cette lutte est désirée par tout le monde des échecs.

Déjà en 1878, Zukertort avait battu Blackburne, ainsi que M. Roenthal, le meilleur joueur d'échecs de France; aussi est-il aujourd'hui reconnu comme le roi des adeptes du noble jeu de Palamède. Il n'y a donc que M. Steinitz, le vainqueur du tournoi de Vienne en 1873, qui pourrait lui disputer la primauté. En attendant, le triomphe du docteur allemand doit faire tressaillir les ombres de Philidor et de La Bourdonnaie.

## PROBLÈME No. 286.

Composé par M. S. LOYD, États-Unis.

NOIRS.—4 pièces.



BLANCS.—3 pièces.

Les blancs jouent et font mat en 2 coups.

## SOLUTIONS.—No. 284.

Blancs. Noirs.  
1 D 4e CR 1 Ad libitum.

2 Mat selon le coup des Noirs.

No. 285.

1 D 3e FD 1 R 5e CR

2 D 3e R 2 R 5e T

3 R 5e R 3 R 4e T

4 D 3e TR, mat.

2 R 5e C Si: 1 R 5e R

3 R 5e F 2 R 4e D

4 D 5e R, échec et mat. 3 R 3e F

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

OTTAWA, 25 mai 1881.

VU que les circonstances ont fait voir la nécessité d'apporter certains changements au système suivi par le gouvernement dans l'administration des terres fédérales—avis public est donné par le présent :

- 1. Les règlements du 14 octobre 1879 ont été rescindés par arrêté de Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, le 20e jour de mai courant, et remplacés par les règlements suivants, concernant la vente de terres propre à la culture.
2. Les sections portant des numéros pairs situées dans la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, c'est à dire dans un rayon de 24 milles de chaque côté de la ligne du dit chemin de fer, à l'exception de celles qui pourraient être réservées comme lots à bois pour les colons sur des terres de prairie, dans la dite zone, ou dont le Gouverneur en Conseil pourra spécialement disposer—seront affectées exclusivement aux établissements (homesteads) et aux pré-émissions.
3. Les terres affectées aux pré-émissions en dedans de la dite zone, de 24 milles de chaque côté du chemin de fer Canadien du Pacifique, inscrites jusqu'au 31e jour de décembre prochain inclusivement, seront vendues aux taux de \$2.50 par acre; quatre dixièmes du prix d'achat, portant intérêt au taux de six pour cent par année, seront payés à l'expiration de trois ans à compter de la date de l'inscription; le somme restante sera payée en six versements égaux annuels à compter de la dite date, avec intérêt au taux susdit sur telle partie du prix d'achat qui restera impayée de temps en temps, payable avec chaque versement.
4. A compter du 31e jour de décembre prochain, le prix restera le même, c'est à dire \$2.50 l'acre, pour les pré-émissions dans la dite zone, ou dans la zone correspondante de tout embranchement du dit chemin de fer, mais ce prix sera payé en une seule somme à l'expiration de trois ans, ou plus tôt, selon que le réclamant aura acquis un titre à son quart de section d'établissement.
5. Les terres fédérales, appartenant au gouvernement, dans un rayon de 24 milles de toute ligne projetée de chemin de fer reconnue par le ministre des chemins de fer, et dont il aura donné avis dans la Gazette Officielle, comme étant une ligne projetée de chemin de fer, seront vendues aux prix et conditions ci-dessous:—Les terres dites de pré-emption seront vendues au même prix et aux mêmes conditions que ceux spécifiés dans le présent paragraphe, et les sections impaires seront vendues à \$2.50 l'acre, comptant.
6. Dans tous les townships ouverts à la colonisation dans le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest, en dehors de la dite zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, les sections paires, à l'exception des cas prévus dans la clause 2 de ces règlements, seront réservées exclusivement pour les établissements [homesteads] et les pré-émissions, et les sections impaires à la vente comme terres publiques.
7. Les terres désignées comme terres publiques seront vendues à un prix uniforme de \$2 l'acre au comptant, excepté dans certains cas spéciaux où le ministre de l'Intérieur, en vertu des dispositions de la section 4 de l'acte modifiant l'Acte des terres fédérales passé à la dernière session du parlement, pourra retirer de la vente et de la colonisation ordinaires certaines terres propres à la culture, lorsqu'il le jugera à propos, et les offrir en vente à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, et dans ce dernier cas la mise à prix de ces terres sera de \$2 l'acre.
8. Les terres de pré-emption en dehors de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique seront vendues aux prix uniformes de \$2 l'acre, payable en une seule somme à l'expiration de trois ans à compter de l'inscription, ou plus tôt, selon que le réclamant aura acquis un titre à son quart de cette section d'établissement [homestead].
9. Les dispositions de la clause 7 ne s'appliqueront pas aux terres situées dans la province du Manitoba ou dans les territoires du Nord-Ouest, au nord de la zone, renfermant les terres du chemin de fer du Pacifique, où une personne étant réellement établie sur une section impaire aura le privilège d'acheter une étendue de 320 acres de telle section, mais pas plus, au prix de \$1.25 l'acre, au comptant; mais il lui faudra avoir résidé réellement pendant trois ans sur cette terre avant d'obtenir des lettres patentes.
10. Les prix et conditions de paiement des sections impaires et des pré-émissions, ci-dessus énoncés, ne s'appliqueront pas aux personnes qui se seront établies dans aucune des zones décrites dans les dits règlements du 14 octobre 1879—rescindés par les présentes—mais qui n'ont pas obtenu d'inscriptions pour leurs terres, et qui pourront établir leur droit d'acheter ces sections impaires ou pré-émissions, selon le cas, au prix et aux conditions fixés respectivement par les dits règlements.
11. Dans les townships de prairie le système de lots à bois sera continué, savoir, les colons n'ayant pas de bois sur leurs terres auront permission d'acheter les lots à bois d'une étendue n'excédant pas 20 acres chacun, à un taux uniforme de \$5 l'acre, payable au comptant.
12. Les dispositions du paragraphe immédiatement précédent s'appliqueront aussi aux colons les sections de prairie achetées de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique dans les cas où les seules terres à bois disponibles auraient été réparties sur des sections paires, pourvu que la compagnie du chemin de fer consente à agir dans le même sens lorsque le seul bois dans la localité se trouvera sur ses terres.
13. En vue de favoriser la colonisation, en réduisant le prix des matériaux de construction, le gouvernement se réserve le droit d'accorder des licences de temps en temps, en vertu des dispositions de l'Acte des terres fédérales, pour couper du bois marchand sur toutes ses terres situées dans des townships arpentés; et toute occupation ou vente de terres dans les limites de ces licences, seront alors sujettes à leur opération.
14. Chaque fois qu'une compagnie ou un particulier demande des terres pour les coloniser, et est disposé à dépenser des capitaux pour construire des moyens de communication entre ces terres et des endroits déjà colonisés, et que le gouvernement est convaincu que cette compagnie ou cet individu est de bonne foi et a les moyens de mener cette entreprise à bonne fin, les sections impaires des terres en dehors de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, ou de la zone d'aucune de ses lignes d'embranchement, pourront être vendues à cette compagnie ou à ce particulier, pour moitié prix, soit \$1 l'acre, comptant. Si les terres demandées se trouvent situées dans la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, le même principe s'appliquera quant à une moitié de chaque section paire, c'est-à-dire une moitié de chaque section paire pourra être vendue à la compagnie ou au particulier au prix de \$1.25 l'acre, payable comptant. La compagnie ou le particulier sera de plus protégé jusqu'au montant de \$500, portant intérêt au taux de six pour cent jusqu'à parfait paiement, dans le cas d'avances faites pour placer des familles sur des établissements, en vertu des dispositions de la section 10 des amendements à l'Acte des terres fédérales précitées.
15. Toute telle transaction se fera aux conditions suivantes:
(a) Pour les terres situées en dehors de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, la compagnie ou le particulier, selon le cas, devra, dans les trois ans qui suivront la date de l'arrangement avec le gouvernement, placer deux colons sur chacune des sections impaires et aussi deux colons sur des établissements [homesteads] sur chacune des sections paires comprises dans le projet de colonisation.
(b) Si les terres demandées se trouvent situées en dedans de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique, la compagnie ou le particulier devra, dans les trois ans après la date de l'arrangement avec le gouvernement, placer deux colons sur la moitié de chaque section paire achetée en vertu des dispositions du paragraphe 14 ci-dessus, et aussi un colon sur chacun des deux quarts de section restant disponibles pour des établissements dans cette section.
(c) Si les auteurs du projet font défaut de placer le nombre prescrit de colons, dans le délai fixé, le Gouverneur en Conseil pourra réaliser la vente et le privilège de colonisation, et reprendre possession des terres non colonisées, ou exiger le plein prix de \$2 l'acre, ou \$2.50 l'acre, selon le cas, pour ces terres, comme il sera jugé à propos.
16. Le système énoncé plus bas s'appliquera aux demandes de terres pour des fins de pâturage, et avant de faire droit à aucune demande, le ministre de l'Intérieur s'assurera que le requérant est de bonne foi et a les moyens de mener à bonne fin l'entreprise qui est l'objet de la demande.
17. Le ministre de l'Intérieur pourra de temps en temps, suivant qu'il le trouvera convenable, offrir à bail tels townships propres à des fins de pâturage, à une mise à prix qu'il fixera et les vendre au plus haut enchérisseur—la prime pour ces baux sera payée comptant lors de la vente.
18. Ces baux seront pour un terme de 20 ans, et aussi en conformité des dispositions de la section huit de l'amendement précité de l'Acte des terres fédérales, passé à la dernière session.
19. L'étendue comprise dans un bail sera toujours proportionnée à la quantité d'animaux qui y seront gardés, à raison de 10 acres de terre pour chaque animal; si, toutefois, le locataire négligeait dans les trois ans à compter de la date du bail, de mettre le nombre voulu d'animaux sur la terre, ou si, subéquentement, il faisait défaut de garder un nombre d'animaux proportionné à l'étendue des terres affermées, le Gouverneur en Conseil pourra résilier ce bail, ou en diminuer proportionnellement l'étendue.
20. En mettant le nombre d'animaux dans les limites des terres affermées, le locataire acquiert le privilège d'acheter et de recevoir des lettres patentes pour une quantité de terre comprise dans ce bail, pour y construire les bâtiments nécessaires, n'excédant pas cinq pour cent de l'étendue des terres affermées, laquelle ne devra, en aucun cas, excéder 100,000 acres.
21. La rente payable pour une terre affermée sera toujours au taux de \$10 pour chaque mille acres qu'elle renfermera, et le prix de la terre qui pourra être achetée pour la station à bestiaux mentionnée dans le paragraphe immédiatement précédent, sera de \$1.25 l'acre, payable comptant.
22. Les lots pour des terres publiques ainsi que pour des pré-émissions pourront se faire soit en argent, soit en scrip, soit en certificats de primes militaires ou de police, au choix de l'acheteur.
23. Les dispositions ci-dessus ne s'appliqueront pas aux terres qui ont quelque valeur comme emplacement de ville, ni aux terrains houillers ou autres terrains miniers, ni aux carrières de marbre ou de pierre, ni aux terres sur lesquelles se trouveront des pouvoirs d'eau; elles n'affecteront pas, non plus, les sections 11 et 20 dans chaque township, qui sont des terres d'écoles publiques, ni les sections 8 et 28, qui sont des terres de la compagnie de la baie d'Hudson.
J. S. DENNIS, Député du Min. de l'Int. LINDSAY RUSSELL, arpenteur-général.

Bois pour les colons.

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. — Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. — Les Pilules de Golvin sont un puissant purgatif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de LA SANTÉ. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres malaises qu'amène le renouveau. — Se vendent dans toutes les Pharmacies. — Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. — Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. — A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.



Ministère des Travaux Publics

ENCAN

AVIS public est donné que suivant instructions reçues de l'honorable Ministre des Travaux Publics, il sera offert en vente par encan public — Messieurs Shaw & Crowdy, encanteurs—dans la cité de Montréal, MER-CREDI, le 19 OCTOBRE prochain, à dix heures de la matinée, cette propriété située à l'encoignure de la rue St-Gabriel et de la rue des Fortifications, dans la dite cité de Montréal, connue sous le nom de "propriété du Musée Géologique;" sur laquelle sont érigées une maison en pierre où se trouvait le Musée Géologique, une maison en brique, "demeure du gardien" et diverses dépendances en arrière; cette propriété étant désignée au Plan de Cadastre de la cité de Montréal, et Livre de renvoi y relatif, sous le No. 142, Quartier du Centre, mesurant 61 pieds sur la rue St-Gabriel, et 133 pieds sur la rue des Fortifications, plus ou moins supposée avoir une superficie de 8027 pieds mesure anglaise. La propriété se trouve à proximité du Palais de Justice et de l'Hôtel-de-Ville. Le tout sera vendu en un seul lot. Titre parfait. Conditions: so par cent en passant le contrat, et la balance en deux paiements annuels égaux avec intérêt à 6 par cent. On pourra visiter la propriété en s'adressant aux encanteurs. La vente se fera sur le terrain. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 14 Sept. 1881.



Avis aux Entrepreneurs

On recevra à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le 29me jour de Septembre courant, inclusivement des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription: "Soumission pour Bureau de Poste, etc., à Sherbrooke, P. Q.," pour l'érection d'un Bureau de Poste, etc., à Sherbrooke, Province de Québec. On pourra voir les plans et le devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, ainsi qu'au Bureau de la Douane, à Sherbrooke, et à celui de F. X. Berlinguette, écrivain architecte, Québec, à commencer de LUNDI, le 12 Septembre courant. Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 14 Sept. 1881.

Advertisement for Poudre à Pâte Victoria, featuring a portrait of a woman and text: 'DEMANDEZ LA POUDRE à PÂTE VICTORIA La seule Certifiée Pure par le PROF. J. BAKER EDW, QDS. Analyste TOUS LES ÉPICIERS Manufacturée par D.C. BROUSSEAU & CIE. RUE NOTRE DAME MONTREAL.'

RIDEAUX

L'article le plus utile dans un ménage est le Sechoir de Gilray pour les RIDEAUX; ne manquez pas de venir le voir. En vente en gros et en détail par L. A. SURVEYER, (Propriétaire de la Patente pour les provinces de Québec et Maritimes.) 188, RUE NOTRE-DAME. Montréal.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonce. Diminution pour le commerce et les imprimés, 100 Échantillons de Cartes d'Annonce de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

Advertisement for LA COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE - BURLAND (LIMITÉE) with CAPITAL \$200,000. Services include ELECTROTYPES, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC. Address: 3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY, MONTREAL.

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite. Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages. Elle possède en outre: 12 presses à vapeur, 1 machine patentée à vernir les étiquettes, 1 machine électrique à vapeur, 4 machines à photographie, 2 machines à gravure photographique, 2 machines à enveloppe. Aussi: Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique etc., etc. Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Électrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés. Éditeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE. Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

Advertisement for HOP BITTERS NEVER FAIL. Text: 'If you are a man of business, weakened by the strain of your duties, avoid stimulants and use Hop Bitters. If you are young and discretion or disappared or single, old or poor health or languishness, rely on Hop Bitters. Whoever you are, whenever you feel that your system needs cleansing, toning or stimulating without intoxicating, take Hop Bitters. Have you dyspepsia, kidney or urinary complaint, disease of the stomach, bowels, blood liver or nerves? You will be cured if you use Hop Bitters. If you are simply weak and low spirited, try it! It may save your life. It has saved hundreds.' D. I. C. is an absolute and irrefragable cure for drunkenness, use of opium, tobacco, or narcotics. Sold by druggists. Send for Circular. HOP BITTERS W.P. CO., Rochester, N. Y. & Toronto, Ont.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAIT JAMAIS DE MAUVAIS MÉTIERS Vendue chez tous les Epiciers respectables.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, pour les propriétaires, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)